

Les

Pavillons infos

Décembre 2016 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois



Joyeuses Fêtes





ETS MANGERET SARL ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

01 48 48 32 68

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30
et le samedi après-midi de 16h à 19h

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois



CORAZ LTM

LEVAGE . MANUTENTION . TRANSPORT . STOCKAGE

06 82 86 24 33 – cora2ltm@gmail.com
22, allée Jean-Louis Rapinat – Les Pavillons-sous-Bois



GARAGE QUINET

SPÉCIALISTE GPL - GNV

Agent Peugeot Mohamed Abbou



PEUGEOT

Réparations véhicules toutes marques

Tél. : 01 48 50 77 27

Fax : 01 48 50 76 87

Horaires : tous les jours du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h30 le samedi de 9h à 13h

E-mail : garage.quinet@wanadoo.fr
14, allée Edgar Quinet - Les Pavillons-sous-Bois



ProMytec
Particuliers &
Professionnels

Contactez-nous
01 48 68 32 48

Votre
**SYSTÈME
D'ALARME**

À PARTIR DE
0,90€*
/JOUR

Pack évolutif

Pack incluant :

- 1 centrale avec sirène
- 2 détecteurs de mouvements
- 1 contact d'ouverture
- 1 clavier • 1 télécommande • Installation sur site

DEVIS GRATUIT

CRÉDIT GRATUIT

Solution évolutive et photo non contractuelle.
Exemple pour un crédit affecté de 1500€ à rembourser en 48 mensualités de 31,25€ hors assurance facultative avec un taux débiteur fixe de 0% soit un TAEG fixe de 0%. Montant total dû de 1500€ dont 30€ de frais de dossiers inclus.
Taux Annuel Effectif de l'assurance facultative: 0,5% pour les garanties décès, incapacité et invalidité, soit un montant de 1,56€ par mois, à ajouter à la mensualité ; montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 1079€. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos capacités de remboursement avant de vous engager.
* Pour une durée minimale de 48 mois



GRUPE
YOM

ALARME • VIDÉOSURVEILLANCE
CONTRÔLE D'ACCÈS • MAINTENANCE
INTERPHONE ET VISIOPHONE

Groupe Yom • 25, Rue Albert Ballet • 93600 Aulnay sous Bois • www.groupe-yom.fr



Abonnez-vous au système d'alerte SMS
de la Ville et recevez les infos :

- Alertes météo
- Infos ville : Conseil municipal, travaux, réunions publiques
- Événements culturels

Inscription sur le site Internet :
www.les-pavillons-sous-bois.fr

sommaire

Allo Monsieur Le Sénateur-Maire

01 48 02 75 94

Philippe DALLIER

EN DIRECT

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (SAUF AU MOIS D'AOÛT)

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous en mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. Le Sénateur-Maire Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. Le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER et tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI.....	1 ^{ère} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale
Yvon ANATCHKOV.....	2 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER.....	3 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL.....	4 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
Sophie DUBOSC.....	5 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA.....	6 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER.....	7 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE.....	8 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Finances
Martine CUMIN.....	9 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN.....	10 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Jacqueline DURAND.....	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Sabrina ASSAYAG.....	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Jackie SIMONIN.....	Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants
Geneviève SIMONET.....	Conseillère municipale déléguée à la Culture et à la Communication
Philippe BOUTIGNY.....	Conseiller municipal délégué aux Bâtiments Publics

Permanence : Le Député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

- **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, (12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.
- **Par courrier** à : M. Le Sénateur-Maire (ou au service destinataire)
Hôtel de ville – Place Charles-de-Gaulle – 93320 – Les Pavillons-sous-Bois
- **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- **Consultez également le site Internet de la Ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr

LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 102 décembre 2016.
Tirage : 12 000 ex. En supplément au magazine : le Guide municipal annuel, le calendrier de la collecte et le mémo-tri verre.

- **Directeur de publication** : Philippe Dallier
- **Rédaction, photos** : Service Communication, Florence Gadroy
Tél. : 01 48 02 75 81
- **Régie Publicitaire** : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- **Infographie-Impression** : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- **Distribution** : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21



5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Travaux dans la Ville
- Sécurité
- Atout'Sports et Loisirs
- Séjours d'Hiver
- Inscriptions scolaires
- Inscriptions sur les listes électorales
- Recyclage du verre
- Centre Commercial les Berges de l'Ourcq
- Animations de Noël

14

ECHOS

19

CULTURE

26

ASSOCIATIONS

30

SPORTS

32

EXPRESSION POLITIQUE

33

INFOS PRATIQUES

34

INFOS SERVICES

DI MINO

Ent. JEAN-LOUIS

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

www.di-mino.fr

Menuiserie bois./alu - Agencement de magasin
Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres
Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche
Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu
Fournisseur produit TGI
Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



EVASION DES NATIONS
Le site NISSAN de Référence

Une équipe de 30 personnes à votre service

Plus de 200 véhicules neufs disponibles

Un parc véhicules d'occasion labellisé
"Nissan Club Occasion"

Magasin pièces de rechanges

Service mécanique et carrosserie



EVASION DES NATIONS

224 / 226 Av. Aristide Briand
93320 Les Pavillons sous Bois
Tél. : 01 48 02 91 92

34 / 40 Rue A. Meunier
77500 Chelles
Tél. : 01 60 08 85 95



SHIFT_the way you move



Que vive la culture aux Pavillons-sous-Bois !

Le 20 novembre dernier, nous avons fêté le 40^{ème} anniversaire de l'Espace des Arts et le 35^{ème} anniversaire de la municipalisation de notre conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique.

Avec ces équipements, notre ville dispose de deux formidables outils permettant à chacune et chacun d'entre vous d'aller au spectacle, au cinéma, de pratiquer la musique, le chant, la danse ou le théâtre, à deux pas de chez vous et à des tarifs véritablement accessibles à tous.

L'Espace des Arts est, sans conteste, l'une des plus belles salle de spectacles et de cinéma du département. Mais ce bâtiment ne serait qu'une coquille vide sans le dévouement des bénévoles de l'association qui lui donne vie. Je veux donc ici leur rendre un hommage appuyé et saluer la Présidente, Catherine LECONTE, les membres du conseil d'administration et les personnels salariés qui ont fait de cette salle un lieu d'échange et de culture que nous envient beaucoup de communes alentours. Chaque année, la programmation est de qualité et diversifiée. Notre festival de jazz s'est aussi imposé comme un moment culturel d'importance dont le rayonnement dépasse largement les frontières communales. Le partenariat avec nos écoles permet également à nos jeunes de découvrir films et spectacles vivants.

Le Conservatoire Hector Berlioz accueille, chaque année, plus de cinq cents élèves dans un équipement de qualité que nous avons voulu, à l'époque, à la hauteur de l'ambition culturelle de la municipalité. L'enseignement dispensé est, certes, exigeant mais de grande qualité. Dirigée par Frédéric LOISEL, l'équipe de professeurs a pour ambition de transmettre aux jeunes et aux adultes sa passion pour les instruments, le chant, la danse et l'art dramatique. Afin que toutes les familles puissent faire ce choix pour leurs enfants nous avons, il y a quelques années, revu la grille tarifaire. Aujourd'hui, les plus modestes peuvent, pour moins de 40 euros par an, offrir à leurs enfants ce qui, dans beaucoup de communes, reste un luxe inaccessible.

Malgré la baisse drastique des dotations de l'État, qui pèse lourdement sur le budget communal, nous avons fait le choix de ne pas toucher aux subventions versées à nos associations, pas plus qu'au budget de fonctionnement du conservatoire.

Dans ce département si particulier, en cette période de crise économique et face aux attaques terroristes de ceux qui voudraient interdire ou détruire toute forme d'Art, il est plus que jamais nécessaire de permettre à chacun de s'ouvrir à la Culture. Les peintures rupestres des grottes de Lascaux nous rappellent que depuis des temps immémoriaux, les hommes ont eu le besoin d'exprimer ce qu'ils ressentaient au plus profond d'eux-mêmes, d'en laisser une trace et de le partager avec les autres. L'art et la culture sont bien consubstantiels à l'homme et ce ne sont pas quelques fanatiques qui y changeront quoi que ce soit.

Je vous souhaite à toutes et à tous un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Philippe DALLIER,
Votre Maire

Travaux dans la Ville

Réfection de voirie

Des travaux de réfection de voirie viennent de se terminer sur l'allée Jean-Baptiste-Clément. Des travaux de gainage des réseaux ont été réalisés sur les allées Jules-Vallès, du Parc et du Château avant de procéder à la réfection de la voirie. A l'issue des travaux menés par ERDF sur l'avenue de Chanzy, la Ville remplacera, début 2017, la chaussée sur la partie réservée au stationnement.



Enfouissement des réseaux

Depuis plusieurs années, ERDF a déterminé un programme d'enfouissement des fils nus sur le territoire, entraînant la suppression des poteaux en béton. La Ville procède donc à la rénovation de l'éclairage public au même rythme que l'enfouissement des réseaux par ERDF, en implantant de nouveaux mobiliers d'éclairage et en privilégiant la mise en place d'éclairage de type LED, plus économique. En 2016, une douzaine de voies ont été concernées, ce qui a représenté un investissement de 755.000€ pour la Ville.

Stade Léo Lagrange

Le terrain stabilisé gris, situé devant le gymnase, a été entièrement refait. Après une première étape de décaissement un nouveau revêtement a été posé.

Budget : 123.000€



Urbanisme : Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de la mise en place du Plan Local d'Urbanisme, une enquête publique s'est déroulée du 19 octobre au 21 novembre 2016. Après clôture de cette enquête, le Commissaire enquêteur dispose d'un mois pour rédiger son rapport assorti d'un avis, de réserves et de recommandations sur ledit projet du PLU conformément aux remarques des habitants et selon son appréciation.

A l'issue de l'enquête publique, le dossier sera modifié et finalisé en tenant compte des avis des personnes publiques associées et du rapport du Commissaire enquêteur avant son approbation par le Conseil de Territoire début 2017.



Sécurité :

Armement de la Police Municipale et augmentation des effectifs.

Comme Philippe Dallier, Sénateur-Maire, l'a annoncé, la Police Municipale sera prochainement armée et ses effectifs augmentés.

L'évolution du contexte sécuritaire et les récents événements tragiques qui se sont produits sur le territoire National ont amené Philippe Dallier à reconsidérer sa position sur l'armement des Policiers Municipaux.

Pour mener à bien ce projet, les agents devront répondre à des tests, suivre une formation théorique et pratique au maniement des armes et obtenir un agrément préfectoral.

Le renforcement des moyens de sécurité mis à disposition des écoles, demandé par l'Etat, associé aux demandes sans cesse croissantes des missions de sécurité, nécessite d'augmenter l'effectif de la Police Municipale. Actuellement de 7, le nombre de Policiers Municipaux devra passer à 15 puis à 20 dans un second temps. La décision d'armer la Police Municipale devrait aider la ville des Pavillons-sous-Bois à recruter de nouveaux effectifs. Aujourd'hui, un très grand nombre de villes ont déjà mis en place cette mesure, devenue désormais un critère de choix pour les Policiers Municipaux.

Un nouveau chef de Police Municipale Thomas Liégeois Vicart

Depuis mi-octobre, la Ville accueille un nouveau Chef de Service de la Police Municipale. Il s'agit de Thomas Liégeois Vicart, âgé de 48 ans. Après une formation à l'Ecole de la Police Nationale, il a choisi de rejoindre les rangs de la Police Municipale, à Amiens, puis à Lyon et à la Roche-Migennes dans l'Yonne.

Son choix s'est aujourd'hui porté sur la Région Parisienne et particulièrement sur la ville des Pavillons-sous-Bois où il aura pour objectifs, en parallèle des missions de sécurité, de mettre en place l'armement des Policiers Municipaux et de créer une équipe autour des nouvelles recrues, dans le cadre de l'augmentation des effectifs.



Vidéoverbalisation

La Préfet et le Procureur de la République ont validé la demande de vidéoverbalisation faite par la Ville sur 4 secteurs : Chanzy, Victor-Hugo, La Fourche et la Basoche. Réalisée grâce aux caméras

de vidéosurveillance, cette mesure est destinée à réduire le nombre d'incivilités en matière de stationnement et améliorer ainsi la circulation sur des axes souvent très embouteillés à cause de l'arrêt des véhicules en double file.

Fonctionnement

Ce système permet de verbaliser à distance un conducteur qui commet une infraction au Code de la Route en utilisant

les caméras de vidéosurveillance installées sur le domaine public. L'agent verbalisateur observe sur ses écrans tout véhicule en stationnement gênant ou dangereux. Lorsqu'un véhicule est en infraction, deux photos de la scène sont prises, à deux minutes d'intervalle, pour constater l'infraction. Cette constatation est ensuite, automatiquement, envoyée au centre automatisé des amendes de Rennes, où l'Officier du Ministère Public adresse, après vérification de la matérialisation de l'infraction, le procès-verbal au propriétaire du véhicule.

Pour avertir les conducteurs, des panneaux d'information situés dans les secteurs des voies concernées seront installés.

Devenez Conciliateur de Justice

Nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel, le Conciliateur de Justice est un auxiliaire de justice bénévole qui a pour mission de faciliter le règlement amiable des différends entre les particuliers et les entreprises.

Aujourd'hui, 1800 conciliateurs exercent cette fonction en France :

- En dehors de toute procédure judiciaire dans les permanences : en mairie, au Tribunal ou à la Maison de la Justice et du Droit.
- Avant ou en cours de procédure judiciaire : au Tribunal d'Instance, sur délégation du Juge d'Instance et de Proximité.

Il peut intervenir dans tous les litiges de la vie quotidienne :

- Troubles de voisinage.
- Conflits entre propriétaires et locataires.
- Conflits de la consommation etc.

Par contre, il ne pourra pas intervenir dans les conflits d'ordre administratif (avec l'Etat, les collectivités locales, les administrations), ni dans ceux concernant le droit de la famille (divorce, reconnaissance des enfants, pensions alimentaires), ni dans ceux relatifs au droit du travail.

Le conciliateur de justice doit jouir de ses droits civils et politiques, n'être

investi d'aucun mandat électif, ne pas exercer une profession judiciaire (avocat, magistrat, huissier), justifier d'une expérience d'au moins trois ans en matière juridique, sa compétence et son activité doivent le qualifier particulièrement pour exercer ces fonctions.

Avant d'envoyer votre lettre de motivation, accompagnée d'un CV, au Tribunal de Grande Instance dans le ressort duquel vous désirez exercer, renseignez-vous auprès de l'Association Nationale des Conciliateurs de Justice :

www.conciliateursdefrance.fr

Atout' Sports et Loisirs

Depuis plusieurs années, la Ville propose aux adolescents, âgés de 12 à 17 ans, un accueil de loisirs, pendant les vacances scolaires, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Encadrées par des animateurs, de nombreuses activités sont proposées :

loisirs, jeux, animations culturelles et sportives... Toutes les animations se déroulent à la salle Jean Moulin ou dans les gymnases ou terrain de sports de la Ville pour les activités sportives. A chaque vacances scolaires, des sorties sont aussi organisées, sans oublier

des veillées jusqu'à 22h certains soirs. Les inscriptions sont enregistrées directement à la salle Jean Moulin dès 10h le matin, pendant les vacances scolaires.

Cotisation annuelle : 5,68€

Planning – Vacances de Noël : Thème enquête policière

	Matin	Après-midi
Lundi 19 décembre	Présentation du planning, de l'équipe et des règles de vie. Fil rouge de la semaine : Les Sherlock Holmes	Gymnase Jean Macé : Basket Ball, Dodge ball, Football, activité SPA
Mardi 20 décembre	Atelier couture confection botte de Noël / décoration sapin de Noël. Fresque en graffiti décoration de la salle	Gymnase Léo Lagrange : Bumb ball, Ultimate, Quizz de Noël
Mercredi 21 décembre	Echanges avec le Service Volontaire Européen Couronne du jour de l'An	Sortie en car. Space jump
Jeudi 22 décembre	Patinoire. Atelier plâtre fabrique ton visage	Confection de bougies. Capoeira double dutch
Vendredi 23 décembre	Master Chef Junior. Matinée cadeaux de Noël	Visite caserne des Pompiers. Kin Ball, Volley Ball
Lundi 26 décembre	Duel au sommet. Morpion Humain	Gymnase Jean Macé : Stage STEP. Sortie MURMIUR. Quizz culture générale. Plastique fou. Judo acrosport
Mardi 27 décembre	Bowling Fureur	Gymnase Léo Lagrange : Stage STEP. Jeux / tournoi de Badminton. Bataille navale / boîte à bijoux
Mercredi 28 décembre	Confection sets de table. Danse en ligne. Chorégraphie, flash mob	Gymnase Jean Macé : Stage STEP. Unihoc Escape game
Jeudi 29 décembre	Patinoire. Troc patates	Gymnase Jean Macé : Flag rugby. Peinture sur tee shirt/ décoration salle. Soirée Jour de l'an
Vendredi 30 décembre	Petit déjeuner amélioré. Théâtre d'impro	Gymnase Léo Lagrange : Tournoi de foot

SÉJOUR D'HIVER 2017



La ville des Pavillons-sous-Bois organise un séjour ski (ski alpin, activités de montagne) pour les enfants de 6 à 14 ans, pendant les vacances d'hiver, du **samedi 4 au samedi 11 février 2017** à **COMBLOUX en HAUTE-SAVOIE** (Transport SNCF et autocar)

Le nombre de places étant limité, les préinscriptions seront enregistrées dès le **mercredi 14 décembre 2016 à 9h**

Séjour réservé aux Pavillonnais. Les enfants n'ayant pas pu participer au séjour hiver 2016 seront prioritaires. Calculez le coût du séjour depuis le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Contact : Service Enseignement-Jeunesse
Bureau n°7-Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 97



Au programme : ski alpin, luges, sorties au village et veillées



Inscriptions scolaires à l'école maternelle

La campagne d'inscription à l'école maternelle, pour les enfants nés en 2014, se déroulera **jusqu'au 15 février 2017**. La constitution des dossiers d'inscriptions, avant mi-février 2017, est importante car elle permet à la ville des Pavillons-sous-Bois d'établir des prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2017.

Les documents à fournir

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance, de moins de 3 mois.
- En cas de divorce : le jugement indiquant le lieu de résidence de l'enfant ainsi que les modalités de garde.

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, d'eau, de gaz, ou d'électricité) au nom du ou des parents. En cas d'hébergement : une attestation sur l'honneur de l'hébergeant et la photocopie de son justificatif de domicile (de moins de trois mois) ainsi que deux justificatifs au nom de l'hébergé à l'adresse indiquée.

- Carnet de santé de l'enfant.
- Numéro de Sécurité Sociale sous lequel l'enfant est inscrit.

Inscriptions à la Mairie auprès du Service Enseignement (bureau N°7).



Inscriptions sur les listes électorales

Pour voter, inscrivez-vous !

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Tous les Françaises et Français majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence, doivent solliciter leur inscription.

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent de voter à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Quels sont les documents à fournir ?

- carte nationale d'identité (en cours de validité ou dont la date de validité a expiré depuis moins de 1 an) par exemple.
- justificatifs établissant le domicile réel, ou les 6 mois de résidence exigés par la loi.
- le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du percepteur ou de l'inspecteur des impôts.

Où s'inscrire ?

Mairie des Pavillons-sous-Bois ou Mairie annexe, allée de Berlin.

Mairie annexe : inscriptions avant le vendredi 30 décembre 2016, 15h.

Hôtel de ville, Service Population, Etat-Civil : inscriptions avant le samedi 31 décembre 2016, à midi.

A noter : tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur courant mars 2017.

Contact
Tél. : 01 48 02 75 71/72

Deux scrutins se dérouleront au cours de l'année 2017 :

- **Les élections présidentielles les dimanches 23 avril et 7 mai 2017**
- **Les élections législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017**



En avant pour le recyclage du verre !

Après avoir simplifié le tri dans votre poubelle bleue (emballages valorisables en plastique, carton et métal), la ville des Pavillons-sous-Bois souhaite encourager le tri et le recyclage de vos pots et bocaux en verre.

Il reste encore, trop souvent, des emballages en verre recyclable dans les ordures ménagères. Pourtant, trier plus et mieux vos emballages en verre permet de faire des économies et de préserver notre environnement, en fabricant de nouveaux pots et bocaux à partir de la matière première recyclée au lieu de financer son élimination avec les ordures ménagères.

Sur la Ville, le verre est collecté à partir des conteneurs d'apport volontaire répartis sur tout le territoire.

Pour faciliter la démarche de recyclage des Pavillonnais, 6 nouveaux conteneurs à verre seront ajoutés sur la Ville au début de l'année prochaine.

Vous retrouverez sur le dépliant joint à ce magazine le plan des conteneurs sur la Ville mis à jour ou sur le site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr.



GRÂCE À VOTRE TRI, LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI.

Bouteilles en verre.

Pots et bocaux en verre.

À JETER dans la poubelle ordinaire.

Un doute, une question sur le tri ?
[HTTP://WWW.LES-PAVILLONS-SOUS-BOIS.FR](http://www.les-pavillons-sous-bois.fr)

Logo of the City of Pavillons-sous-Bois and the Eco-Emballages logo.

Centre Commercial Les Berges de l'Ourcq

Un chantier d'envergure va débuter, à la fin du premier trimestre 2017, dans le nouveau quartier de l'Ilôt Canal. Il accueillera un centre commercial regroupant une grande surface alimentaire et des boutiques.

Ce nouvel équipement commercial vient compléter le programme de constructions de logements et d'équipements publics engagé depuis plusieurs années sur le secteur des bords du Canal de l'Ourcq.

Le projet est implanté sur une parcelle de 19.873m² bordée par l'avenue de Rome, l'allée du Luxembourg et l'avenue Georges-Pompidou.

Projet architectural

Compte tenu de la nature du terrain, la parcelle sera entièrement restructurée. Certains espaces laissés libres seront aménagés en espaces semi-publics, en espaces plantés et paysagés ou encore en espaces de services.

Ce projet prévoit :

- Un parvis piéton, place semi-publique accessible depuis l'avenue de Rome.
- Le volume du centre commercial essentiellement bâti sur un niveau surélevé abritant un parking semi-enterré.
- Un espace de livraisons et de manœuvres.
- Des espaces verts.
- Un Drive accessible depuis l'allée du Luxembourg.

La réalisation de cet ensemble s'inscrit dans le respect de la trame urbaine du nouveau quartier de l'Ilôt Canal, par sa composition, par la création d'un parvis généreux et de percées visuelles en correspondance avec le groupe Scolaire Jules Verne voisin et le quartier des habitations.

La composition architecturale propose des volumes fractionnés afin d'éviter un effet de masse et favoriser ainsi l'insertion urbaine.



Organisation du centre commercial

Les surfaces commerciales se développent sur un seul niveau.

Allée du Luxembourg : la construction est située en limite d'alignement du terrain. Le volume situé sous les espaces commerciaux et semi-enterré est occupé par des parkings.

Les espaces de livraison et du Drive sont situés à l'opposé de l'avenue de Rome.

Avenue Georges-Pompidou : la construction est située en retrait par rapport à l'alignement. Les espaces situés en retrait sont entièrement paysagés.

Les accès : les accès au centre commercial ont été pensés en minimisant la circulation sur l'avenue Georges-Pompidou, l'accès principal piéton se faisant depuis le parvis.

Les accès au parking se font depuis l'allée du Luxembourg et l'avenue Georges-Pompidou. Les accès aux zones logistiques se font, quant à elles, depuis l'allée du Luxembourg.

En chiffres

Surface du terrain : 2 hectares

Surface du plancher : 12.705m²

• 519m² de bureaux

• 9.848m² de commerces

• 2.338m² de stockage

22 boutiques dont 2 restaurants à l'entrée du mail

1 surface alimentaire CORA

304 places de parking semi-enterrées



CCAS : aide financière, Eau solidaire

Depuis 2013, la Ville a signé une convention avec Véolia Eau Ile-de-France, par l'intermédiaire du CCAS, afin de venir en aide aux personnes rencontrant des difficultés pour payer leur facture d'eau.

Les conditions d'obtention des aides ainsi que les critères, plafonds et modalités de fonctionnement du FSL, sont déterminées par chaque département dans son règlement intérieur.

Si vous êtes directement abonné au service de l'eau :

Véolia Eau participe à hauteur de 50% du montant accordé par abandon partiel de créance et des pénalités de retard. Le Département prend en charge les 50% de l'aide accordée.

Si l'eau est comptabilisée dans vos charges :

Véolia Eau d'Ile-de-France participe à hauteur de 50% de la part eau des charges. Si les justificatifs ne permettent pas de définir précisément la part de l'eau dans les charges, un ratio de 30% sera appliqué.

Pour plus de renseignements :
CCAS
Mairie Annexe
Allée de Berlin
Tél. : 01 72 59 19 20/17



Le recensement : chacun de nous y trouve son compte.

Une partie de la population des Pavillons-sous-Bois sera recensée entre le 19 janvier et le 25 février 2017



L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc...). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Dans une commune de 10 000 habitants ou plus, comme aux Pavillons-sous-Bois, la collecte se déroule chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de sa population réparti sur son territoire. En cinq ans, 40 % de la population de la commune est enquêtée. Les résultats du recensement sont alors calculés à partir de cet échantillon. **Ainsi, vous pouvez être recensé cette année mais pas un membre de votre voisinage.**

Si vous êtes concerné, un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 19 janvier 2017.

Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Cette année, vous pouvez aussi vous faire recenser en ligne. Pour répondre sur Internet, l'agent recenseur vous donnera, lors de son passage, toutes les informations nécessaires (code d'accès, adresse du site...). Vous pourrez alors renseigner le questionnaire en ligne qui sera transmis directement à l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 25 février 2017.

Votre réponse est obligatoire. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi

une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée. En cas de manquement à cette obligation, il est prévu que « *tout défaut de réponse, après mise en demeure et dans le délai imparti par ladite mise en demeure ou toute réponse sciemment inexacte à des questions ayant trait à la vie personnelle ou familiale, sera puni de l'amende prévue au 1° de l'article 131-13 du code pénal* ». Face à un refus de réponse, le Maire peut mettre en demeure, par lettre recommandée avec avis de réception, la personne récalcitrante de remplir les questionnaires et à les retourner avant une date précisément définie

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour savoir si vous êtes recensés cette année ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 01 48 02 75 52 ou 75 45

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr ou www.le-recensement-et-moi.fr.

Animations de fin d'année

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville des Pavillons-sous-Bois organise de nombreux événements pour petits et grands.



Fêtes de Noël dans les structures de La Petite Enfance

A Petits Pas : le mercredi 7 décembre
Crèche des Berceaux de l'Ourcq : le vendredi 9 décembre
Le Relais Assistantes Maternelles : le vendredi 9 décembre
Les Petits Voyageurs : le vendredi 16 décembre

Centres de loisirs

Les animateurs et les enfants des centres de loisirs ont préparé un spectacle autour du thème du cabaret.
Les représentations se déroulent le 7 et le 14 décembre, sur invitation (familles des enfants participant au spectacle).

- Monceau/Fontenoy, le 7 décembre, à la salle Mozart
- Léopold/Robillard, le 7 décembre, à la salle polyvalente de l'école Pierre Brossolette
- Julie-Victoire Daubié /Jean Macé, le 7 décembre aux gymnase Jean Macé
- Brossolette/Fisher, le 14 décembre, à la salle polyvalente de l'école Pierre Brossolette
- Jules Verne, le 14 décembre, à la salle polyvalente de l'école Jules Verne

Festivités du CCAS

Jeudi 1^{er} et vendredi 2 décembre, le CCAS a proposé aux Seniors (sur inscription et sous conditions) un spectacle à la Salle Philippe Noiret, à l'issue duquel, les élus leur ont offerts les traditionnels colis de Noël.
Mercredi 14 décembre : un goûter pour les enfants du CCAS est organisé à la Salle Mozart

Animations des commerçants de La Basoche

Mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 décembre : manège, structure gonflable, stands barbabapa et pop-corn - Bon gratuits pour participer à retirer auprès des commerçants adhérents à l'association des commerçants de la Basoche ACAMB.

Animations dans la Ville

Du 15 au 17 décembre, le petit train de Noël avec les mascottes circulera dans la Ville, sur le même trajet que la navette municipale.

Samedi 17 décembre

Marché de la Basoche, de 10h à 12h30 : des animations musicales se dérouleront pendant le marché. Des stands avec maquillage, sculpture sur ballons, ainsi que le Père Noël !
Avenue Victor-Hugo, le matin, Avenue de Chanzy, l'après-midi : petit train avec le Père Noël et animations musicales avec 2 orchestres.



Programme Erasmus au Collège Anatole France

Depuis le mois de septembre, le Collège Anatole France participe au programme européen Erasmus + avec un projet sur les Jeux Olympiques intitulé « Citius-Altius-Fortius ». Plus de trente élèves de cinquième se sont engagés à travailler sur le sujet pendant trois ans avec leurs correspondants espagnols (Madrid) et italiens (Naples).

Au cours des deux prochaines années scolaires, ils se rencontreront 3 fois par an, une semaine dans chacun des trois pays. Ils feront des visites culturelles, des compétitions sportives et ils participeront aux cours de leurs correspondants.

Cette année, les jeunes participent aux mêmes ateliers que leurs homologues et correspondent par internet.

Début octobre (du 3 au 7 octobre), les professeurs espagnols et italiens ont

passé une semaine au collège pour découvrir notre environnement de travail et la ville des Pavillons-sous-Bois. Les élèves ont rencontré les collègues étrangers et se sont présentés en anglais (la langue du projet).

Le premier contact a été facilité par l'enthousiasme des uns et des autres.

Une des élèves a été impressionnée de voir des professeurs étrangers. Elle a été agréablement surprise de pouvoir communiquer malgré ses difficultés en anglais.

Un autre élève a trouvé les professeurs très sympathiques et ouverts d'esprit. Il a donc eu envie de leur parler tout de suite et de connaître leurs écoles.

Cet avis a été largement partagé et tous attendent les prochaines rencontres.

Depuis le retour des dernières vacances, chaque mercredi après-midi,

des membres du Photo Club Pavillonnais initient les élèves du projet aux techniques photographiques.

Prochainement, les trois écoles partenaires choisiront le logo du projet parmi les propositions des élèves.



Les élèves de 6^{ème} du collège Eric Tabarly engagés au côté de l'association ELA

C'est un rendez-vous devenu traditionnel : depuis 3 ans, les élèves des classes de 6^{ème} du collège Eric Tabarly se mobilisent au côté de l'association ELA pour lutter contre les leucodystrophies.

C'est autour de l'opération « mets tes baskets et bats la maladie », que les élèves des classes de 6^{ème} ont participé à une dictée, puis à un cross le mardi 18 octobre 2016, sur le stade Léo Lagrange. En parallèle de ces deux épreuves, ils ont aussi récolté des fonds auprès de leurs proches.

Alors que la maladie est malheureusement toujours la plus forte, l'engagement des élèves est porteur d'espoir. Les pas de courses symboliques, effectués pour ceux qui ne peuvent plus courir, sont la traduction physique du message de solidarité véhiculé par l'association ELA.

Tous les efforts des élèves du collège Tabarly ont été récompensés par la remise d'un chèque d'environ 3000 € à l'association ELA.



Remise des diplômes

Pour la première fois, le collège Eric Tabarly a organisé le lundi 7 novembre 2016, une cérémonie de remise de diplôme des brevets auprès des élèves de 3^{ème} de l'année scolaire 2015/2016. Une belle initiative où plus de 60 élèves, entourés de leur famille, ont répondu présent. Nous leur présentons nos plus sincères félicitations et leur souhaitons tous nos vœux de réussite dans leur futur parcours.



Katia Coppi, première Adjointe au Maire, Conseillère Départementale, le principal M. Bongrand et son adjoint M.Comte

Inauguration de la micro-crèche **AGAPI**

Lundi 26 septembre 2016, l'ensemble du personnel de la micro-crèche entouré des parents, des partenaires et des élus de la Ville étaient présents pour inaugurer cette nouvelle structure. A l'initiative de ce beau projet, des Pavillonnais, spécialistes de la Petite Enfance qui ont eu à cœur de s'investir pour proposer aux jeunes parents une nouvelle offre de garde sur la Ville, à temps plein ou à temps partiel.

Installé dans un pavillon, situé 12 allée Michelet, entouré d'un jardin, ce nouvel établissement a été entièrement rénové et réaménagé pour accueillir une dizaine d'enfants âgés, de 10 semaines à 4 ans. Tous les espaces ont été pensés pour permettre aux enfants de s'épanouir : une salle de jeux, un espace repas et activités manuelles, une salle de motricité, de jeux d'eau mais aussi un espace repos.



Si vous souhaitez obtenir plus d'informations :
Site : www.agapi.fr
Tél. : 01 48 49 50 62

Cross des écoles

Lundi 12 et vendredi 16 octobre 2016, 526 élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé au Cross annuel organisé sur le stade Léo Lagrange. 1.500 mètres ont été parcourus, à des rythmes différents, selon les niveaux, et ont permis de décerner 4 trophées.

CM1 - FILLES (133 participantes)	temps (chrono)
1^{ère} IDRIS Léna (J.V.Daubié - CM1D)	7'15
2^{ème} AIGUADEL Lindsay (J.V.Daubié - CM1A)	7'37
3^{ème} AUBOU Jade (J.Verne - CM1)	7'45
CM1 - GARCONS (152 participants)	
1^{er} BERGER Titouan (Monceau - CM1D)	6'53
2^{ème} COULIBALY Moussa (J.Verne - CM1)	6'59
3^{ème} STANKOVIC Dimitri (P.Brossolette - CM1A)	7'00



CM1 filles



CM1 garçons

CM2 - FILLES (120 participantes)	temps (chrono)
1^{ère} AIT OUBEL Shaima (Monceau - CM2A)	6'33
2^{ème} MANSFARROLL RODRIGUEZ Anastasia (J.V.Daubié - CM2C)	7'07
3^{ème} COULIBALY Alia (J.V.Daubié - CM2A)	7'09
CM2 - GARCONS (135 participants)	
1^{er} LOUCINI Massine (J.V.Daubié - CM2C)	6'34
2^{ème} BOHORAS Ionut (P.Brossolette - CM2B)	6'40
3^{ème} M'GHAITH Sahël (J.V.Daubié - CM2A)	6'42



CM2 filles



CM2 garçons

Nouveaux commerçants

Agence événementielle

C'est une nouvelle société qui a choisi de s'implanter aux Pavillons-sous-Bois, avenue Jean-Jaurès, après quelques années d'expérience sur le département. Pleasure Events est une agence qui conçoit et organise, grâce à une jeune équipe dynamique, des événements pour les entreprises ou les particuliers.

Soirées à thème, spectacles, séminaires, inaugurations, cocktails, cérémonies, arbres de Noël, tout peut être proposé et imaginé par cette entreprise locale qui a pour objectif de vous accompagner dans tous vos projets.



Pleasure Events
120, avenue Jean-Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 09 72 93 38 83
06 22 93 08 90
pleasureevents@gmail.com

Restaurant le Pavillon

Le restaurant a ouvert ses portes, début octobre, après plusieurs semaines de travaux dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une nouvelle équipe, passionnée par la cuisine traditionnelle française, a élaboré une carte entièrement conçue autour de plats faits maison. Adaptée au rythme des saisons, vous découvrirez de nouvelles saveurs autour d'une formule, entrée, plat, dessert, au tarif de 22,50€ ou à la carte.

Le restaurant est ouvert tous les midis, du lundi au vendredi, et assure le service jusqu'à 15h.

Le Pavillon
148 avenue du
Président Wilson
Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 02 99 75



Les médailles du travail à l'honneur

En présence de l'association départementale des Médailles du travail, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré des élus du Conseil municipal, a remis aux médaillés leurs diplômes lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel de ville, le samedi 8 octobre 2016.

Médaillés d'argent, 20 années de travail

Najia BAHAJ
Mona BARKALLAH
Joseph CHALDJIAN
Safia DUCRET
Stéphanie FONTANA
Elisabeth JEANNE
Marie-José KAFIF
David KORNBERG
Stana MALEAMA
Laurence VASILJEVIC

Médaillés d'or, 35 années de travail

Khaled BEN REHOUMA
Nadine BERNARD
Annie BORRINI
Pierre BRAYDA
Joao DE MACEDO PEREIRA

Elisabeth JEANNE
Danièle LEYDIER

Médaillés grand or, 40 années de travail

Rafika ABDELMOUMENE
Daniel COURAULT

Michelle LAURENT
Monique LECLEF
Alfosino MOSCUFO
Muriel PIERRET
Sylviane WEISS

Médaillés de vermeil, 30 années de travail

Philippe ATLAN
Michel CHOUNRAXA
Loïc DUTERTRE
Valérie FORGET
Elisabeth JEANNE
Jocelyne KLEINHOLT
Jean-Pierre LANGLET
Gérard LANGLOIS
Abdoul SALL
Laurence VASILJEVIC





Commémorations

Le samedi 27 août, les élus de la Ville accompagnés des porte-drapeaux ont participé aux cérémonies commémoratives de la Libération de Paris aux Pavillons-sous-Bois, place de la Libération le matin. En fin de journée, ils se sont rendus à Clichy-sous-Bois où une célébration en hommage à Guy Grandin avait lieu.

Une délégation d'élus de la Ville a répondu présent à l'invitation de l'as-

sociation, Les Rescapés du Groupe Charles Hildevert, pour commémorer les combats du 26 août 1944 à Oissey et à Forfry. Une cérémonie s'est déroulée au Raincy puis s'est poursuivie en Seine-et-Marne.

Le 31 août, la commémoration de la Libération a été organisée à Bobigny et une plaque en l'honneur des résistants a été dévoilée.

La Journée Nationale d'Hommage aux Harkis et autres membres des Formations supplétives s'est déroulée le 25 septembre, en présence des élus des Pavillons-sous-Bois, sur le parvis de la Préfecture de Bobigny.

La cérémonie en hommage de la mort du Général de Gaulle a eu lieu le mercredi 9 novembre, devant la Mairie au pied de la statue du Général.

11 novembre

Le vendredi 11 novembre, les élus de la Ville entourés des porte-drapeaux ont commémoré le 98^{ème} anniversaire de l'Armistice au pied de la plaque du sapeur Paul Dumont, héros de Douaumont, ainsi qu'au monument aux morts de l'ancien cimetière.

L'après-midi, Philippe Dallier, Sénateur-Maire et Katia Coppi, première Adjointe au Maire et Conseillère Départementale et quelques élus se sont rendus à la Préfecture pour participer à la cérémonie Départementale.



Anniversaires du CECAS et du Conservatoire

Catherine Leconte, la présidente du CECAS, a concocté un programme spécial mêlant avec brio cinéma et musique, lors d'un concert extraordinaire où 60 musiciens, avec parmi eux de très nombreux professeurs du conservatoire, réunis pour l'occasion sous la baguette de Frédéric Loisel, interprétaient de célèbrissimes musiques de films.

Un choix d'œuvres équilibré, des compositions classiques standards de musiques de films comme *Le Beau Danube Bleu* de Johann Strauss junior (2001 L'odyssée de l'espace), mais aussi des compositeurs comme John Williams (Indiana Jones, ET, Star Wars) ont rythmé ce concert.

Devant plus de 700 personnes très rapidement conquises, Philippe Robert, professeur d'art dramatique au conservatoire et comédien particulièrement dynamique et imaginatif, a animé chaque intervention, présentant les films, faisant vivre les scènes correspondant aux extraits musicaux avec une extrême sensibilité, oscillant en permanence entre le rire et l'émotion.

Trois solistes ont représenté, avec excellence et brio, le Conservatoire Hector Berlioz : Michel Courché, ancien élève de Jean-Pierre Caldérini (premier directeur du Conservatoire des Pavillons-sous-Bois et professeur

de chant lyrique) aujourd'hui Ténor au chœur de l'Armée Française a fait frissonner la salle Philippe Noiret avec *Donna e mobile* extrait de *Rigoletto* de Verdi et avec *Nessun Dorma* extrait de *Turandot* de Puccini ; Kinsey Gernidos, jeune élève de 16 ans en chant Musique actuelle a chanté *Skyfall* de Adèle, et Mathieu Guignier, élève de la classe de violon, âgé de 14 ans, a séduit un public déjà émerveillé après la *Méditation de Thaïs* lors de son interprétation de *Czardas de Monti*.

Une bien belle après-midi où des générations de musiciens Pavillonnais se sont succédées sur scène illustrant l'immense vitalité culturelle et musicale qui foisonne au sein de la Ville.



Réunions de quartier

C'est un rendez-vous traditionnel : deux fois par an, au printemps et à l'automne, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré des élus de la Ville, se déplace dans les différents quartiers pour rencontrer les habitants afin de leur présenter les projets en cours et répondre à toutes leurs questions.

Pour débiter la réunion, Philippe Dallier, a tenu à rappeler les raisons qui avaient contraint le Conseil Municipal à voter une augmentation des taux de 4%, après 19 années passées sans augmentation.

La diminution, très importante, depuis 3 ans, des dotations de l'Etat constitue la raison essentielle de cette décision.

Autre sujet d'actualité abordé, la sécurité : comme annoncé dans le dernier édito du Maire du journal Les Pavillons-Infos de septembre, au vu des récents événements tragiques qui se sont produits sur le territoire et dans le cadre de la demande de renforcement des moyens de sécurité mis à disposition des écoles par l'Etat, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a décidé d'armer la Police Municipale et d'augmenter ses effectifs. (voir article en page 7).

C'est ensuite d'autres thèmes qui ont été présentés, comme l'urbanisme avec le lancement de l'enquête publique dans le cadre de l'élaboration du Plan Local

d'Urbanisme ou encore les travaux d'extension de l'école Jean Macé ainsi que les projets de transports avec le débranchement du T4 et le projet du TZen 3.

Dans un second temps, la parole a été donnée au public et chacun a pu s'exprimer sur des sujets de proximité. De nombreuses personnes ont tenu à souligner les difficultés de stationnement et le non respect des règles du Code de la route.



Conseils Municipaux

Principales délibérations des Conseils Municipaux du 3 octobre et du 9 novembre 2016.

Conseil Municipal du 03/10/16

■ **2016.00121** - La Ville a signé une convention avec la société ENEDIS qui mène actuellement un programme d'enfouissement des réseaux aériens électriques (fils cuivre nus). Cette convention a pour but de profiter des travaux de ENEDIS, allées du Chevalier de la Barre et des Archebuses, pour enfouir le réseau d'éclairage public de la Ville. Cette prestation représente un budget de 24590,05 € TTC.

35 votants – Vote à l'Unanimité

■ **2016.00125** - Depuis plusieurs années la Ville dispose d'un système de vidéo protection composé de 55 caméras, géré par le Centre de Supervision Urbain, situé dans les locaux de la Police Municipale. Dans le cadre de cette surveillance et afin de réduire les problèmes de circulation rencontrés sur les secteurs commerciaux de la Ville, il est proposé d'étendre la mission de la vidéoprotection à la surveillance de la délinquance routière. Le Conseil Municipal doit donc approuver le dispositif de vidéoverbalisation sur les secteurs de La Basoche, Chanzy, Victor-Hugo et la Fourche. (Voir article en page 7).

35 votants – Vote à l'Unanimité

■ **2016.00129** - Dans le cadre de la concession d'aménagement pour la mise en œuvre du Projet de Rénovation Urbaine, le Conseil Municipal doit prendre acte du compte rendu annuel d'activité

pour l'année 2015 ainsi que des prévisions budgétaires pour 2016. Les dépenses pour l'année en cours prévoient la poursuite du programme et des missions tels que définis dans le traité de concession, à savoir : les honoraires et les travaux de réhabilitation du bâtiment de la Villette et du terrain multisports, les travaux de mise en état des sols sur l'Ilot Canal, la finalisation des travaux de voiries publiques sur l'Ilot Canal, les frais juridiques et les intérêts d'emprunts.

Conseil Municipal du 09/11/16

■ **2016.00133** - Comme chaque année, la Ville doit affecter le résultat de son dernier exercice comptable clos, c'est à dire pour l'année 2015. Au niveau de l'investissement, la section présente un solde d'exécution cumulé positif de 720 568,54€ auquel viennent s'ajouter les restes à réaliser qui affichent un montant de recettes de 510 947,75€ et en dépenses de 3 787 179,84€, soit un solde négatif de -3 276 232,09€. L'ensemble de ces opérations comptables, d'un montant global de -2 555 663,55€ correspond au besoin de financement de la section d'investissement.

Le résultat de fonctionnement s'élève à 3 571 273,20€. A cette somme, il convient de déduire le besoin de financement de la section investissement, 2 555 633,55€, pour obtenir le résultat libre d'affectation qui pourra être imputé en section fonctionnement soit 1 015 609,65€.

**34 votants – Vote à la majorité
31 Pour - 3 Abstentions**

■ **2016.00134** - Le Budget Supplémentaire 2016 s'élève à 6 573 221,14€ tant en dépenses qu'en recettes.

**34 votants – Vote à la majorité
31 Pour - 3 Abstentions**

■ **2016.00140** - Depuis 2013, la Ville et l'Agence Départementale d'Information sur le logement de la Seine-Saint-Denis (ADIL) ont signé une convention instituant des actions d'information et de conseil auprès des Pavillonnais. Cette démarche ayant répondu aux attentes des habitants, la Ville a décidé de poursuivre ces interventions au travers de permanences ouvertes au public, tous les premiers vendredis matin de chaque mois à la Mairie Annexe.

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ **2016.00145** - Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) est tenu, chaque année, d'adresser aux communes membres un rapport retraçant son activité.

L'intégralité du rapport est consultable à la Direction Générale des Services

**Prochain Conseil Municipal
Lundi 12 décembre
20h Salle des mariages
Hôtel de ville**

Salon d'automne

L'association *Les Reflets des Arts de l'Aulnoye* a organisé son traditionnel Salon d'Automne, du 30 octobre au 13 novembre, à la Galerie Claudot de l'Espace des Arts.

Le thème principal de cette manifestation « les bateaux », a beaucoup inspiré les exposants sur des techniques très diverses : peinture à l'huile, aquarelle, mais aussi collages, sable et acrylique, feuilles d'or sur pastel et encre, ainsi que des sculptures...

L'invité d'honneur, René Méheux, est peintre, aquarelliste et illustrateur. Il est passionné par les bateaux, les trains, les avions. Il peint aussi beaucoup de paysages bretons. Correspondant de presse, il illustre des couvertures de livres, des jaquettes pour des revues ferroviaires et anime un atelier d'aquarelle à Rosny-sous-Bois.

Des élèves des écoles des Pavillons-sous-Bois ont aussi participé à cet évènement.



Au cours de ce salon, plusieurs prix ont été décernés :

- Le 1^{er} prix à **Annie Dollé** pour ses aquarelles.
- le 2^{ème} prix à **Roger Bouillard** pour ses peintures à l'huile et gouache.
- le 3^{ème} prix à **Martine Marin** pour son aquarelle rehaussée d'encre.

Reflets des Arts de l'Aulnoye

Dominique Renault

Tél. : 06 80 43 84 67 - Courriel : dreno@live.fr

Bibliothèque municipale

Tous les mois, la bibliothèque municipale propose des animations pour petits et grands et vous invite à découvrir de nombreux ouvrages.

Pour votre confort, les bibliothécaires ont réorganisé, cet été, les espaces documentaires.

Retrouvez, du rez-de-chaussée au 2^{ème} étage, des pôles thématiques et des nouveautés : psychologie, actualités, cuisine, métiers etc.

La bibliothèque en quelques chiffres Année 2016...

- **9 séances Racomptines** pour **130 tout-petits** et **120 parents**
- **210 adultes** et **180 enfants** ont assisté à : **27 spectacles, conférences, dictées, séances de jeux et heures du conte**
- **11 séances** avec les centres de loisirs pour **150 enfants**, cet été
- **71 accueils** de classes
- **39 déplacements** en crèches
- **1500 enfants** sont venus avec leurs classes
- **430 tout-petits en crèche** ont reçu la visite des bibliothécaires

Bibliothèque municipale

Tél. : 01 48 47 95 54

Et pour bien commencer l'année 2017, retrouvez toute la programmation de la bibliothèque sur le site de la Ville.

Quelques dates à retenir :

- **Racomptines et l'heure du conte de Thomas Josse**, le 21 janvier 2017
- **La Dictée**, le 28 janvier 2017
- **Faites vos jeux**, Le 4 février 2017
- **Racomptines**, le 25 février 2017
- **Blabla des belles bulles** spectacle musical pour les petits à partir de 2 ans, le 4 mars 2017
- **Conférence Art**, le 4 mars 2017

Inscrivez-vous à la Bibliothèque !

TARIFS ANNUELS

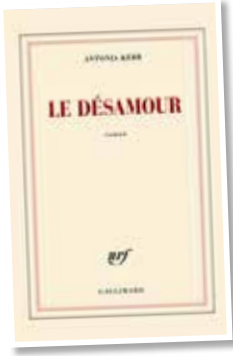
- Pour les Pavillonnais
 - Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
 - A partir de dix-huit ans : 3,75 €
 - RSA : gratuité sur présentation de justificatif
- Pour les non-Pavillonnais
 - Jusqu'à dix-huit ans : gratuité
 - A partir de dix-huit ans : 5,85 €

Tarifs applicables en 2016.



Le cercle des lecteurs

LE DÉSAMOUR - Antonia Kerr - éditions Gallimard - 2013



C'est l'histoire de la relation d'un couple peu ordinaire, un sexagénaire new-yorkais écrivain, Glenn, et une jeune fille d'une vingtaine d'années, Laura, nageuse professionnelle.

Si le roman est focalisé sur l'amour fou de l'écrivain pour sa muse, la jeune Laura, c'est en revanche, la description en filigrane de l'angoisse omniprésente, qui tétanise cet auteur en mal d'inspiration tant en présence de sa bien-aimée, que lors de ses escapades éphémères. Même si elle le rassure de son affection, Glenn ne cesse d'imaginer son départ imminent et sa solitude oppressante.

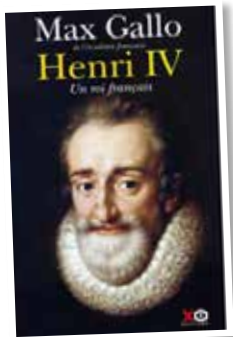
Le lecteur est tiraillé par plusieurs sentiments antagonistes, l'angoisse bien sûr, mais aussi, des moments de bonheur, la jalousie, la suspicion... Le tout joliment mené par des interrogations sans réponse. L'histoire de

ce couple, dont la différence d'âge constitue la toile de fond, est pleine de rebondissements. Cependant, le lecteur qui s'interroge sur la nature de cette relation, dont on dit parfois qu'elle est « non conforme », apprendra que dans le désamour, il y a d'abord l'amour, mais aussi la tolérance et l'espoir.

«*Le désamour*» est un roman de tolérance vis-à-vis de ces couples nouveaux, dont l'âge interroge beaucoup plus les curieux que les sentiments réels de ces amants, l'un pour l'autre. On ne peut donc que saluer ce deuxième roman d'Antonia Kerr, jeune écrivaine américaine. Comme dans son premier ouvrage «*Des fleurs pour Zoë*», on est conquis par son humanité, mais ce deuxième roman permet, mieux que le premier sans aucun doute, de se tourner encore plus vers les autres.

Abel Souhair

HENRI IV UN ROI FRANÇAIS - Max Gallo - éditions XO - septembre 2016



Cet ouvrage sur Henri IV, qui retrace une destinée exceptionnelle, comporte un deuxième titre, «*Un roi français*», qui pourrait surprendre car on sait bien que ce roi fut d'abord Henri de Navarre, un prince protestant qui régnait sur les territoires proches des Pyrénées.

L'auteur nous décrit le jeune prince comme un homme de conviction, très attaché à la religion que lui avait léguée sa mère, Jeanne d'Albret. Par peur de perdre la vie, il abjura cependant sa foi durant la Saint-Barthélemy et se lança dans une vie de plaisirs qui alla sans doute jusqu'à une débauche complète. Toutefois, même entre les bras des femmes, il était au fond obsédé par une seule idée, devenir roi de France, de cette France dévastée, ravagée par les guerres entre catholiques et protestants à laquelle il désirait ardemment apporter la paix. Après les assassinats du duc de Guise et du roi Henri III, la voie fut libre

jusqu'à ce fameux 14 mai 1610 où se tourna une page capitale de l'Histoire de France.

A travers son récit, Max Gallo dessine le portrait d'un homme qui, pour devenir roi de France, va se convertir solennellement au catholicisme en la basilique Saint-Denis et, cependant, par l'Edit de Nantes, permettre aux huguenots de pratiquer leur religion en toute liberté et leur ouvrir toutes les fonctions y compris le service du Roi. Pour lui, un huguenot est d'abord un Français.

Il aura été ainsi l'un des premiers artisans de l'unité nationale et, en somme, ce qu'il est convenu d'appeler un homme d'Etat. Et la France dont la misère l'avait si souvent ému, à sa mort, le pleura.

Brigitte Slonski

NÉCROLOGIE

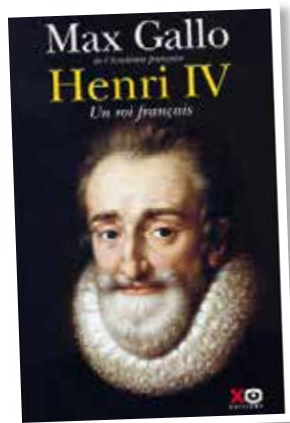
Sylvie Grenier nous a quittés le 4 mai, au terme d'une longue maladie contre laquelle elle a lutté avec beaucoup de courage et de dignité. Après avoir été dans ses jeunes années élève au lycée du Raincy, elle avait choisi des études et une carrière qui lui apportait beaucoup de satisfactions. Depuis longtemps, elle résidait aux Pavillons-sous-Bois et sa présence nous était devenue familière.

Discrète, réservée, elle était toujours prête à proposer son aide avec un sourire, à donner de sa personne, à se dévouer aux autres, à sa famille, à ses amis, à ses voisins.

Elle s'investissait dans le fonctionnement de plusieurs associations pavillonnaises, telles que la Péniche, la Paroisse, le Cercle des lecteurs, l'AFAP, et bien des personnes ont pu apprécier ses qualités de cœur et son intégrité.

Par ces quelques lignes, nous tenons à rendre hommage à Sylvie, disparue trop tôt.





RIQUET À LA HOUPPE - Amélie Nothomb - éditions Albin Michel - parution en août 2016

Amélie Nothomb, dont la notoriété n'est plus à faire, publie chaque année un roman, très attendu par ses nombreux lecteurs. Pour cette rentrée littéraire, le vingt-cinquième livre, à mi-chemin entre le conte et le roman, vient de paraître : «*Riquet à la houppe*». Ce titre éponyme est inspiré d'un conte de Charles Perrault, datant de 1697. La romancière revisite ce conte et avec beaucoup d'originalité lui donne une saveur contemporaine. Une citation, à la fois rêveuse et riche de suggestions, met un terme au roman : «*L'art a une tendance naturelle à privilégier l'extraordinaire*».

Amélie Nothomb a choisi pour ses personnages des noms rares. Elle raconte l'histoire de deux couples très différents vivant à Paris, de part et d'autre de la Seine : Enide et Honorat, Rose et Lierre. Enide, petite et chétive, a un enfant qui à la naissance est d'une effrayante laideur; on décide de l'appeler Déodat, «cadeau de Dieu». Rose, qui di-

rige une galerie d'art, met au monde une petite fille d'une merveilleuse beauté, véritable poupée de porcelaine à qui on donne le prénom de Trémière. Les deux enfants grandissent. A l'école, ils découvrent les moqueries, les sobriquets, la cruauté de l'enfance. Déodat, doté d'une intelligence supérieure, domine les méchancetés de ses camarades. Trémière, considérée comme sottie, fuit les humiliations incessantes auprès de sa grand-mère, étrange «sorcière», vivant dans une «ruine somptueuse». Enfin, Déodat et Trémière se rencontrent et tombent amoureux l'un de l'autre.

On retrouve dans ce roman, qui évoque «*La belle et la bête*», tous les thèmes chers à la narratrice. Mais une dimension nouvelle apparaît : un «*immense amour pour les oiseaux*», une étonnante érudition d'ornithologue, dont le porte-parole est Déodat, personnage principal de cet étrange roman.

Geneviève Neubig



LES MOTS ENTRE MES MAINS - Guinevere Glasfurd - éditions Préludes Traduit de l'anglais par Claire Desserrey- Première publication : août 2016

Une bandelette rouge, entourant la couverture du livre, attire mon attention : «*L'histoire d'amour cachée de Descartes avec une jeune servante hollandaise* ». Cette information est insolite et avérée. J'achète l'ouvrage et je ne le regrette pas.

Helene Jans Van der Strom, une jeune servante de vingt ans, travaille depuis peu chez un libraire anglais à Amsterdam, lorsque «*le Monsieur*», un célèbre philosophe français exilé, loue une chambre chez son employeur. Helena remarque tout de suite des détails troublants chez cet hôte. «*Il a des doigts tachés d'encre, des mains délicates d'écrivain à la peau claire, plus fines que les miennes.*» Très vite, René Descartes, parvenu à la maturité de son âge, «*le Monsieur*», comme Helena ne cessera jamais de l'appeler, tombe sous le charme de cette jeune Hollandaise, belle, intègre, intelligente, fascinée par les mots et qui toute seule est parvenue à

apprendre à lire et à écrire. Les premières pages du livre ne laissent aucun doute sur la nature des liens qui vont se nouer entre le philosophe, en avance sur son temps, et la jeune servante étonnamment moderne et indépendante. L'histoire se situe au Siècle d'or, époque où les frontières sociales, religieuses et idéologiques sont encore très marquées, de même que les rôles respectifs de l'homme et de la femme.

La narratrice nous fait découvrir un Descartes secret, attachant. Née de cette union, la petite Francine, dont l'existence est attestée, aurait également joué un rôle dans l'oeuvre du penseur. Celui-ci aurait fait cette confidence : «*J'ai décidé de faire éditer mon Discours de la méthode en français, afin que les femmes et les enfants puissent le lire*».

Adeline Humbert





CECAS Espace des Arts

SPECTACLES

François-Xavier Demaison

Qu'y a-t-il de commun entre la Corse, un chef indien réclamant des comptes à Christophe Colomb, une mère de famille de Carcassonne doublure voix de Michel Sardou, un castor inculpé pour trafic de sciure, une chasse à courre, un entraîneur de foot en tongs, une association lucrative sans but et un pull jacquard ? Rien ? Si ! Le tout nouveau spectacle de François-Xavier Demaison ! Il y a dix ans, il montait sur scène pour la première fois... Dix années de rires qu'il va nous raconter, ses dix ans à lui. En 1h30 François-Xavier, en virtuose, incarne une galerie de personnages toujours plus drôles et étonnants. Comédien génial, entre sketches et stand up, il crée une complicité unique avec son public.

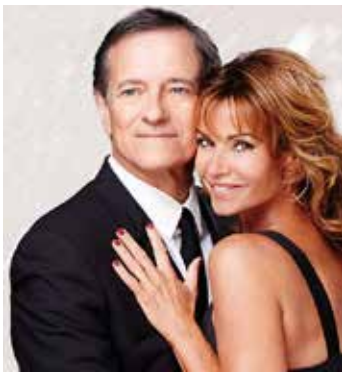


Vendredi 6 janvier 2017 à 20h30
Placement assis numéroté /35 € (tout public), 30 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

AVANTI !

Avec Francis Huster et Ingrid Chauvin

Cette comédie romantique et jubilatoire, entraîne sous le soleil de Rome, Georges, un businessman américain et Alison, une jolie comédienne anglaise, sur les traces de leurs parents. Et, par la grâce de Baldo, un lutin diabolique, qui incarne à lui seul le charme et l'humour italien, ils découvriront



une façon d'aimer pour le moins anticonformiste. Une détente assurée avec deux comédiens qui s'en donnent à cœur joie pour, tour à tour, nous émouvoir et nous faire rire ! Auteur : Samuel Taylor
 Adaptation : Dominique Piat
 Comédiens : Francis Huster, Ingrid Chauvin, Thierry Lopez, Alice Carel, Romain Emon, Toni Librizzi
 Metteur en scène : Steve Suissa

Dimanche 15 janvier 2017 à 17h/
Placement assis numéroté
Catégorie 1 : 43 € (tout public), 38 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)
Catégorie 2 : 40 € (tout public), 35 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)
Catégorie 3 : 35 € (tout public), 30 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

DUOKAMI

Spectacle jeune public, à partir de 3 ans

"Kami" en japonais signifie le papier et aussi l'esprit qui habite les choses... Dans ce duo, les kamis joueurs et malicieux vont petit à petit faire vivre le papier, la contrebasse, entraînant les deux artistes dans un monde poétique inspiré par des haïkus, imprégnés de l'univers de Miyazaki. Un joli rendez-vous jeune public où adultes et enfants vont se retrouver dans une fable dansée, musicale et poétique pour une danseuse aux multiples papiers, un musicien et des marionnettes en origami.

Une création de Cie La RAVI. Créé et interprété par Bérengère Altieri-Leca, danse Frédéric Marty, contrebasse

Samedi 28 janvier 2017 à 15h/ Placement libre assis 10 € (tout public), 5 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants) Tarif Famille (4 places et +) : 5 € par personne

Le jardin où poussent les étoiles de la chance

Avec ce spectacle, un conteur emmène le public au cœur de la nature pour découvrir les aventures extraordinaires de deux jeunes filles ordinaires. Au fil du récit, les héroïnes de ce conte retrouvent consciemment et volontairement l'état d'insouciance, d'innocence, de fraîcheur et de vivacité propre aux enfants. L'audace, l'ingéniosité, l'entraide leur permettant de franchir les obstacles et de se dépasser. Une scénographie magique et aérienne dans un dispositif de dôme écran !



Wolfgang Pissors : comédien, conteur, écriture du conte.
 Myriam Dooge : chorégraphe, mise en scène, écriture du conte et conception images.
 Cynthia Gallastégui et Flora Gauvineau : danseuses interprètes pour la création des images vidéo.

Samedi 25 février 2017 à 15h/ Placement libre assis 10€ (tout public), 5€ (carte fidélité, - 18 ans, étudiants) Tarif Famille (4 places et +) : 5€ par personne

TAP FACTORY

Après avoir séduit le public du monde entier, TAP FACTORY se produit pour la seconde fois en France : un savant mélange de claquettes, danse urbaine, percussions et acrobaties, mené tambour battant par une troupe d'artistes reconnus mondialement. Un puissant cocktail alliant performances, humour et fantaisie, un univers "Chaplinesque" qui séduira petits et grands. Succombez à ce rendez-vous culturel populaire où tous les arts sont portés avec une énergie communicative par une troupe qui n'a qu'une seule volonté : vous faire plaisir !



Direction : Vincent Pausanias. 8 claquettistes sur scène : Gilles Guenat (Champion du monde de claquettes, catégorie Elite), Jérémie Champagne (Finaliste de « So you think you can dance » France), Andrea Catozzi, Konan Kouassi, Karim Torqui, Charlie Placais, Lee Meadows, Ollie Botterill.

Vendredi 10 mars 2017 à 20h30/ Placement assis numéroté /30 € (tout public), 25 € (carte fidélité, - 18 ans, étudiants)

RETRANSMISSIONS

• Ballet retransmis de La Scala de Milan

COPPELIA - Marius Petipa

Alors que Swanilda et Frantz sont sur le point de se marier, celle-ci s'aperçoit que son fiancé est irrésistiblement attiré par Coppélia, poupée mécanique créée par Coppélius. Les vaines tentatives d'expliquer au jeune Frantz que l'objet de son soudain désir est un être inanimé contraignent Swanilda à faire preuve de plus d'ingéniosité pour récupérer le cœur de son amant...



*La compagnie de danse et l'orchestre de la Scala / Musique, Léo Delibes
Chorégraphie, Mauro Bigonzetti / Chef d'orchestre, Patrick Fournillier /
Avec Roberto Bolle, Polina Semionova*

Le jeudi 9 Février 2017 à 20h

• Opéra retransmis en direct du théâtre de Turin

MANON LESCAULT - Giacomo Puccini

Le Chevalier des Grieux et la jeune Manon tombent amoureux au premier regard, et s'enfuient ensemble. Mais Manon abandonne le jeune Chevalier pour le riche Géronte. Lorsque ce dernier comprend qu'elle n'aime toujours que des Grieux, il dénonce les amants et la jeune femme est condamnée à l'exil.

*Chef d'orchestre, Gianandrea Noseda / Metteur en scène, Jean Reno /
Avec María José Siri, Gregory Kunde, Dalibor Jenis, Carlo Lepore*

Le jeudi 15 décembre 2016 à 20h

CINÉMA

Un cinéma de qualité pour tous !

Bénéficiez des atouts de notre salle de cinéma ! Equipée d'un projecteur numérique SONY 4K et d'un écran de 12 m, elle offre une qualité d'images exceptionnelle. Vous y découvrirez une programmation variée touchant les petits comme les grands... Et surtout des tarifs accessibles !

Carte de cinéma à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

Tarifs cinéma • Tout public : 6,80 € • Carte adhérent/fidélité : 5 €
• Senior, mercredi : 5 € • Enfant (-12 ans) : 4,10 €

Infos pratiques Espace des Arts - CECAS :

Téléphone : 01 41 55 12 80 / Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr
site Internet : www.espace-des-arts.fr

• Pour réserver vos places, la billetterie est ouverte du lundi au dimanche de 14h à 19h30 et le mercredi de 10h30 à 12h et de 14h à 19h30

EXPOSITIONS

Sylvie POULAIN

Photographie

Sylvie Poulain traverse, explore, recompose les paysages, à la recherche du don d'ubiquité. Métaphore plastique de cette envie d'être ici et ailleurs, le miroir montre ce qui se passe derrière nous, dédouble, capture le détail et démultiplie l'espace. Ces scénographies, qui reflètent le monde en même temps qu'elles se reflètent elles-mêmes, sont des invitations aux voyages immobiles : partir, tout en occupant le même espace. La photographie sort de son cadre, hors des limites de l'image. Sylvie Poulain désorganise le réel, le met en abîme, le confronte à l'imaginaire.



Du 10 décembre 2016 au 8 janvier 2017

Vernissage le 9 décembre 2016, à partir de 19h

ORER

Street Art

Cet artiste qui a fait ses armes dans le graffiti propose un style reconnaissable aujourd'hui par ses « petites têtes » colorées, variées à l'infini dans une calligraphie abstraite et résolument positive. Sa technique maîtrisée se pose sur plusieurs supports qu'il expérimente au gré de ses rencontres et nous donne à voir des illusions de formes et palettes.



Du 14 au 29 janvier 2017

Vernissage le 13 janvier 2017, à partir de 19h

2GRAPHE2

Dessin

Ces œuvres plastiques sont le résultat d'une rencontre entre deux artistes d'horizons différents, celui de l'Art urbain pour l'un, de la photographie plasticienne pour l'autre. C'est la passion pour une certaine pratique du dessin qui les a réunis, au travers d'expériences de "dessin à quatre mains" sur de grands papiers affichés sur les murs de l'atelier. L'improvisation est totale au cours de ces séances où une interaction agit spontanément entre les deux dessinateurs pour donner des graphismes aux enchevêtrements de lignes particulièrement denses.



Du 4 au 19 février 2017

Vernissage le 3 février 2017, à partir de 19h

Saison Culturelle du Conservatoire

La Symphonie des jouets

Vendredi 9 décembre 2016 à 20h30

Auditorium Hector Berlioz

Dernier concert de la semaine anniversaire du conservatoire, cette soirée sera l'occasion de partager des retrouvailles pour certains, entre professeurs et anciens élèves, mais surtout de participer à un moment festif, joyeux et de fêter les 35 ans de musique, de danse et d'art dramatique.



Des codes à la coda

Dimanche 8 janvier 2017 à 17h

Auditorium Hector Berlioz

L'orchestre Sinfonietta est pour la première fois l'outil représentatif d'une histoire. Lors de cette soirée, Philippe Robert va narrer l'ascension du *Stabat Mater* de Vivaldi. A la fois, Vivaldi, narrateur ou témoin de l'époque, Philippe Robert dévoilera l'univers insoupçonné du *Stabat Mater*.

Narrateur : Philippe Robert
Alto : Anne-Céline Herbreteau
Orchestre Sinfonietta
Direction : Frédéric Loisel

Il était une fois... Des codes à la coda
Rencontre autour des œuvres et des artistes

Tarifs :

10 € (Tout public)

5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

Renseignements : 01 41 55 17 60

100 000 WATTS aux Pavillons-sous-Bois

9^{ème} rencontre des Musiques Amplifiées

Le festival 100 000 watts reste le premier rendez-vous des musiques actuelles. Cette année, les élèves des orchestres du Conservatoire vont s'allier aux ateliers « rock » lors d'une première partie de concert.

Trois soirs, trois styles :

Vendredi 27 janvier : un voyage innovant où vous pourrez suivre le court métrage musical d'un musicien cinéphile.

Samedi 28 janvier : 8 étudiants proposent une Reggae night : des créations originales, une dynamique et des rythmes enlevés seront au rendez-vous.

Dimanche 29 janvier : un jeune finaliste de concours clôturera le festival aux sons de mélodies pop-folk.

Et bien sûr, nos élèves des ateliers rock présenteront la 1^{ère} partie de chaque concert.

Alors, à vos amplis...

Hector Berlioz

Ken Meyers

Vendredi 27 janvier 2017 à 20h30 - Auditorium Hector Berlioz



Né dans le rude pays minier, c'est à 19 ans que Ken Meyers chante dans son premier groupe. Dès lors, être musicien de Rock sera son but ultime et même s'il a eu de petits rôles au cinéma, s'il a eu la chance de réaliser son deuxième rêve de vie en étant roadie sur les plus gros concerts ou technicien de tournée, c'est le *Ken Meyers Band* qui reste son rêve ultime...

Chaque chanson raconte son histoire, comme un petit film et c'est ainsi qu'on peut se retrouver en plein désert pour un voyage à la *Sailor et Lula* (Drive), coincé dans un cauchemar de John Malkovitch (*Get me out of here*), capitaine solitaire dans sa dernière tempête (*what I've done*) ou rendant hommage à Phil Lynott (*Mr Phil*).

Tarif unique 5 €

Renseignements : 01 41 55 17 60

Échos

Samedi 28 janvier 2017 à 20h30 - Auditorium Hector Berlioz

« Nous sommes ÉCHOS, un groupe de reggae actuellement composé de 8 membres. Lancés en 2014, nous avons eu l'opportunité de pouvoir nous produire sur des scènes telles le *New Morning* ou encore le *Bataclan*. Nous aimons puiser notre inspiration dans divers registres musicaux comme la funk, la soul ou encore le jazz afin d'enrichir notre musique. Jouer du reggae est aussi une façon pour nous de dénoncer et de défendre des valeurs comme l'égalité, la paix ou encore la liberté. De plus, un EP est en cours d'enregistrement et devrait sortir prochainement. »

Tarif unique : 5 €

Renseignements : 01 41 55 17 60



Vaslo

Dimanche 29 janvier 2017 à 17h - Auditorium Hector Berlioz



Jeune chanteur compositeur, Vaslo trouve son équilibre entre folk et pop, s'attardant sur une mélodie enlevée, aérienne. Sa musique immersive et sa voix envoûtante délivrent une poésie qui emporte.

Gagnant du concours Prix Brel organisé au Réservoir et arrivé 3^{ème} sur 140 groupes dans le cadre du tremplin national *Fallenfest* 2016 à La Cigale, Vaslo enchaîne aujourd'hui les salles de concert, bars, jams à la recherche d'un nouveau public, d'une nouvelle oreille.

Tarif unique : 5 €

Renseignements : 01 41 55 17 60

Conservatoire Hector Berlioz
77-79 allée Danielle-Casanova - 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél : 01 41 55 17 60 - Fax : 01 48 48 77 96
Courriel : conservatoire_psb@yahoo.fr

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture Centre social / Maison des jeunes et de la culture

Quartier des jeux

Tout public

Samedis 10 décembre 2016, 21 janvier et 4 février 2017 à 14h – APJC, Bar'Ouf

Seul(e), en famille ou entre amis, vous pourrez pratiquer vos jeux favoris et découvrir les dernières nouveautés. Un espace dédié accueillera les plus petits.

Entrée libre (bar et petite restauration sur place).

Un réveillon pas comme les autres

Tout public

Samedi 17 décembre 2016 à 19h

APJC, Bar'Ouf

Un réveillon pas comme les autres est un temps fort de mixité où les maîtres mots sont solidarité, amusement et convivialité. A chaque édition, une équipe, constituée d'habitants et d'acteurs de l'APJC, organise cet événement de fin d'année pour profiter d'animations ludiques et artistiques tout en dégustant un excellent repas. Un rendez-vous pour petits et grands à ne pas manquer !

Pour prendre part à l'organisation, manifestez-vous dès le mois de novembre auprès de l'équipe d'animation.

Tarifs – adultes : 10 € / enfant de moins de 13 ans : 5 € / enfant de moins de 5 ans : 1 € par année

Stage de claquettes

Public adulte

Du 27 au 29

décembre 2016 de 15h à 17h30 APJC

Si les claquettes vous intriguent, que vous aimez taper du pied en dansant, ces stages vous raviront.

Au programme : leap, stamp, toe stand et bien d'autres pas !

Tarifs - tout public : 60 € / adhérent(e) APJC : 45 €



Club escapades et découvertes

Le club escapades et découvertes propose prochainement des visites :

- **Musée Carnavalet, le jeudi 5 janvier 2017,**
- **Les Invalides, le jeudi 2 février 2017.**

Caf'Conc'

Adolescents/adultes

Samedi 7 janvier 2017 à 20h30

APJC, Le Bar'Ouf

Si vous ne le connaissez pas encore, pressez-vous pour découvrir le groupe Cliffy Barz. Il vous embarquera pour une balade aux rythmes des standards jazz des années 40 à 70 et de titres jazz-funk plus modernes.

Cette saison, Cliffy Barz, duo composé de deux musiciens, Olivier à la guitare et Pierre au saxophone, propose deux dates de concert avec, en prime, un groupe invité.

Entrée libre (bar sur place).

Vendredis découvertes

Public adulte

Le 13 janvier 2017 – APJC, Le Bar'Ouf

Le club Passions Créatives propose de vous essayer au transfert d'images sur toile, pendant toute une journée (repas participatif le midi) !

Le 4 février 2017 – APJC, Le Bar'Ouf

Pour le deuxième rendez-vous de 2017 le club Passions Créatives propose, en plus du transfert d'images sur toile, de vous initier au Home Déco'. Avec évidemment, la convivialité d'un repas participatif le midi.

Tarifs – 3€ la demi-journée (9h15-12h) / 5€ la journée complète (9h15-16h30).

Dr NiVü

Adolescents/adultes

Samedi 4 février 2017 à 20h30

APJC, Le Bar'Ouf

Pour la sortie de son EP Thérapie par le Rap, Dr NiVü et ses invités vous font vivre une authentique séance de « rapothérapie » de groupe. Venez découvrir les méthodes surprenantes du Dr NiVü et l'art subtil de la « beatboxologie » et de « l'amourologie ».

Artiste touche-à-tout, Dr NiVü est un musicien bricoleur autodidacte qui se sert du rap et du human beatbox comme d'une arme contre la morosité et le pessimisme ambiant. Compositeur pour le théâtre, membre fondateur de La Secte Phonétique au côté d'Hippocampe Fou, Dr NiVü met un point d'honneur à faire de ses concerts de véritables spectacles interactifs.

Entrée libre (bar sur place).

En attendant la Saint Valentin Soirée dansante

Public : adulte

Samedi 11 février 2017 à 20h30

Espace des Arts, salle Mozart

Vous voulez passer une agréable soirée et vous aimez danser ? Alors ne manquez pas la 8^{ème} édition de cette soirée dansante inoubliable. L'orchestre vous entrainera dans des séquences souvenirs sur les rythmes des années 80 en passant par tous les classiques de la danse à deux.

La soirée sera ponctuée de démonstrations de danse.

Tarifs - tout public : 18€ / adhérent APJC : 15€ (les tarifs comprennent une pâtisserie et une coupe de champagne*).

Réservation conseillée au 06 30 16 83 26 / Placement à la table (280 places).

* l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



Bar'ouf citoyen !

« Vous avez dit handicap ? »

Tout public

Vendredi 24 février 2017 à 19h

APJC, Bar'Ouf

La prise en compte du handicap n'est pas toujours évidente dans notre société : difficultés à se déplacer, à participer aux activités de loisirs, etc. L'APJC est impliquée depuis de nombreuses années dans la prise en compte du handicap dans ses activités et vous propose une rencontre pour en débattre. Comment vivre aujourd'hui, aux Pavillons-sous-Bois, lorsque l'on est porteur de handicap ou parent d'un enfant handicapé ?

Ce café citoyen réunira familles, acteurs associatifs et institutionnels.

Entrée libre.



Renseignements et inscriptions :

01 48 02 07 79

23 allée Etienne-Dolet

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site Web : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Secours catholique des Pavillons-sous-Bois

Nous vous informons que l'équipe du Secours catholique des Pavillons-sous-Bois assure une permanence sociale (accueil et secours) et propose l'accès à un **vestiaire gratuit** tous les mardis de 14h30 à 17h, dans un local situé au 1 allée Jules-Auffret (angle de la Place de la Basoche 1^{er} étage).

L'association propose une initiation (orale et écrite) au Français ; 4 bénévoles se tiennent à votre service les mercredis de 18h30 à 20h, au 57 allée du Chevalier de la Barre (Paroisse Notre-Dame

de Lourdes), pour dispenser cet enseignement. D'autres créneaux horaires peuvent être ouverts en fonction des participants.

Vous avez 2 à 4 heures disponibles par semaine ? Vous voulez agir concrètement pour la solidarité, contre la pauvreté ? Devenez bénévole et venez renforcer l'équipe. Nous avons besoin de vous. Merci de vous adresser à C. Delnaud (Tél. : 06 82 48 22 06 chdelnaud@orange.fr).



Nous attendons également des vêtements, chaussures et articles, pour la petite enfance, propres et en bon état pour mettre à la disposition des personnes en difficulté : à déposer le mardi, au 1 allée Jules-Auffret.

**Secours Catholique
des Pavillons-sous-Bois.
Tél. : 06 82 48 22 06.**

ASP : appel aux bénévoles

L'ASP a ouvert ses portes pendant les vacances de la Toussaint, permettant ainsi aux enfants de participer à des sorties. Chacun a profité pleinement des animations proposées telles que la Géode, la Cité des enfants à la Villette ou encore du cinéma. En parallèle des sorties, l'ASP a ouvert deux après-midi l'un de leur local, pour un temps plus studieux consacré aux devoirs. Là aussi, petits et grands étaient très motivés.

L'association recherche toujours activement des personnes bénévoles pour aider les jeunes.

Si vous avez, ne serait-ce qu'une heure ou deux à leur consacrer, n'hésitez pas à téléphoner à la directrice Audrey Hentsch au **06 24 74 68 87**

Il est possible de rejoindre, à tout moment de l'année scolaire, l'équipe de bénévoles.

Restos du Cœur

La campagne d'été des Restos du Cœur s'est achevée. Le centre des Pavillons-sous-Bois a accueilli, non seulement les personnes en situation de précarité de la Ville, mais également celles des villes limitrophes :



Le Raincy	14 familles	soit 26 personnes
Livry-Gargan	11 familles	soit 44 personnes
Les Pavillons-sous-Bois	37 familles	soit 104 personnes
Villemomble	38 familles	soit 92 personnes
Autres	2 familles	soit 3 personnes
TOTAL	102 familles	soit 269 personnes

Les inscriptions pour la **32^{ème} campagne (2016-2017)** ont débuté le 13 octobre 2016 et se poursuivront tout au long de l'année. Les personnes désireuses de s'inscrire sont invitées à venir retirer, dans le centre, la liste des documents à fournir dans les meilleurs délais.

La campagne d'hiver a débuté le mardi 22 novembre 2016, les mardis et jeudis, uniquement les matins de 9h à 11h30.

Pour venir en aide aux Restos du Cœur, l'école Monceau a organisé une collecte de jouets le 21 novembre dernier.

Par ailleurs, si vous disposez d'un peu de temps et si vous avez le goût du partage, alors rejoignez notre équipe : vous serez les bienvenus.

Contact

La responsable du centre : Geneviève SIMONET

Tél. : 06 60 86 69 96

Le Centre des Pavillons-sous-Bois est situé avenue de Rosny, dans l'ancienne Gare des Pavillons.

Donnez vie aux rêves des enfants malades

Grâce à l'engagement des bénévoles de l'Association, Lucie, 8 ans, a vu son rêve se réaliser. Pour que d'autres enfants et adolescents puissent vivre leurs rêves, l'Association Petits Princes a besoin de vous.

Accompagnement d'enfants, missions administratives et informatiques, ges-



tion de base de données, communication et partenariats : toutes les compétences sont nécessaires pour permettre aux enfants de rêver.

Vous vivez en Ile-de-France et êtes disponible 1 ou 2 jours par semaine ? Contactez-nous.
www.petitsprinces.com
01 43 35 49 00

Cercle Philatélique et Cartophile

La Cité de la Poudrette

La Cité de la Poudrette a été construite en 1960, par l'Office Public d'Habitation du Département de la Seine, sur l'ancienne cité d'urgence Emmaüs, inaugurée en août 1955 en présence de l'Abbé Pierre. Elle comprenait des pavillons avec jardins privés, des pelouses et un immeuble collectifs. La cité se dégradant, sa reconstruction est envisagée en 1972, et c'est en 1976 qu'elle est réalisée, telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Il est bon de rappeler que ce terrain appartenait à l'Administration des Canaux et servait de décharge de gadoues de la ville de Paris.

Aujourd'hui, l'Office Public de l'Habitat de la Seine-Saint-Denis a décidé de procéder à la démolition de cette cité. Le relogement des familles est prévu dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain dans " l'Îlot Canal " .

Les rues qui composent cette partie de la ville vont disparaître. Nous avons voulu rappeler les personnages illustres dont le nom a été donné à ces allées.



Allée Charles-Cros

Charles Cros est né le 1er octobre 1842 à Fabrezan, dans l'Aude, et décède le 9 août 1888 à Paris. Scientifique et poète, il est l'inventeur du premier procédé d'enregistrement et de reproduction du son, de la musique, ainsi que de la photographie en couleurs.

L'Académie qui porte son nom, créée en

1947, réunit de grands critiques et décerne des prix pour la musique enregistrée sur disque.

Allée des Frères Lumière

Né le 19 octobre 1862 à Besançon, Auguste Lumière décède le 10 avril 1954 à Lyon. Louis Lumière, né le 5 octobre 1864 à Besançon est mort le 6 juin 1948 à Bandol.

Ingénieurs français, ils ont joué un rôle primordial dans l'histoire du cinéma et de la photographie. Leur premier film sorti le 19 mars 1895 à Lyon s'intitule « Sortie d'usine Lumière à Lyon ».



Allée Stephenson

George Stephenson est né le 9 juin 1791, près de Newcastle Upon Tyne, en Angleterre, et meurt le 12 août 1848 à Chesterfield. Ingénieur britannique, il est générale-

ment considéré comme l'inventeur du chemin de fer moderne. Sa plus célèbre création reste la Fusée (The Rocket) construite en 1829.



Allée Jacquard

Joseph Marie Charles dit Jacquard est né le 7 juillet 1752 à Lyon et meurt le 7 août 1834 à Oullins. C'est l'inventeur français à qui l'on doit le métier à tisser semi-automatique.

Allée Denis-Papin

Denis Papin est né le 22 août 1647 à Chitenay, près de Blois, et il est mort en 1712, à Londres. Physicien, mathématicien et inventeur français, converti au protestantisme, il est connu pour ses travaux sur la machine à vapeur.



Allée Watt

James Watt est né le 19 janvier 1736 à Greenock en Écosse et s'éteint le 25 août 1819 à Heathfield Hall. Cet ingénieur écossais a apporté des améliorations sur la machine à vapeur qui sont à l'origine d'une des étapes clé de la révolution industrielle.



Allée Clément-Ader

Clément Ader est né le 2 avril 1841 à Muret, et meurt le 3 mars 1925 à Toulouse. Ingénieur français, pionnier de l'aviation, il est le premier à faire décoller un engin motorisé plus lourd que l'air le 9 octobre 1890.

Allée Marconi

Guglielmo Marconi est né le 25 avril 1874 à Bologne et meurt le 20 juillet 1937 à Rome. Physicien, inventeur et homme d'affaire italien, il a reçu le prix Nobel de physique en 1909 en reconnaissance de ses contributions au développement de la télégraphie sans fil.



Comités de jumelage : actualités

Ecija

En 1996, des élèves des classes de 3^{ème} et 4^{ème} du collège La Basoche, aujourd'hui Tabarly, assistaient à la cérémonie de jumelage sur la Plaza de España à Ecija.

Ils avaient longuement préparé cet événement en répétant danses traditionnelles françaises et chants espagnols andalous. Nous espérons qu'ils en gardent tous un excellent souvenir.

En juillet de cette année, nous avons célébré aux Pavillons-sous-Bois, le vingtième anniversaire de cette signature. D'anciennes anciennes élèves nous ont fait l'honneur de retrouver nos amis andalous dont certains étaient déjà présents à l'origine.



Vingt ans ont passé. Les élèves ont grandi, le professeur vieilli...un peu, mais les sourires sont toujours les mêmes. Merci pour ce bonheur, très chères élèves.

Bragance : rendez-vous d'automne



Dimanche 2 octobre : une vingtaine d'adhérents se sont retrouvés pour une journée d'automne à Vaux-le-Vicomte.

Le matin, pendant la visite du château, une guide conférencière a su captiver tous les passionnés d'histoire. Après un bon repas, pris dans l'enceinte du château, la balade dans le parc, sous un beau soleil, a été un réel plaisir.

Cette journée s'est terminée avec la visite du musée des équipages et un petit détour dans la boutique souvenirs.

Rendez-vous au printemps pour une nouvelle sortie !

Contact
Tél. : 06 43 17 08 74

Brackley : un rallye cycliste pour récolter des fonds

Stuart Gregory, fils de Heather, membre du BEA et présidente du comité de jumelage décédée en mars 2001 d'un cancer, a souhaité organiser un rallye cycliste pour récolter des fonds.

Stuart, accompagné de trois amis anglais (deux cyclistes - Thomas et Josh - et le frère de Josh, Marc, qui assurait la logistique) se sont lancés sur les routes pour récolter des fonds et soutenir le



Katherine House Hospice qui avait reçu sa mère en soins palliatifs, et l'association Medical Detection Dogs qui dresse des chiens à détecter le cancer à ses tout débuts.

Stuart et Thomas sont arrivés par Eurostar le 7 septembre et ont été accueillis par René Boucard à la Gare du Nord. Josh et Marc sont arrivés un peu plus tard par la route. A 17h30, une réception réunissant les participants et les membres du Comité de jumelage s'est déroulée à l'Hôtel de ville, puis un dîner était organisé à la Salle Jean Moulin.

C'est au cours de cette soirée, que René Boucard a remis les dons récoltés, issus de l'association et des adhérents, à Stuart, puis Monsieur le Sénateur-Maire a rappelé le souvenir émouvant de Heather en offrant une plaque des Pavillons-sous-Bois.

Le 8 septembre, tôt le matin, les familles Boucard et Bader ont accompagné l'équipe sportive jusqu'à Pontoise, pour leur faciliter la sortie d'Ile-de-France.

Les accompagnateurs ont ensuite poursuivi leur route et se sont arrêtés à Gournay-en-Bray pour encourager les cyclistes à leur passage, puis les ont rejoints à Dieppe avant qu'ils ne prennent le Ferry pour rejoindre Brackley.



Le SEP Tennis : premier club de la Seine-Saint-Denis

Avec 627 licenciés à la fin de l'année sportive 2016, le SEP Tennis est le club qui affiche le plus grand nombre de licenciés sur le département et la plus belle évolution sur ces dernières saisons (536 licences en 2014).

En plus de la société GenieFlexion (sponsor du club depuis la saison passée), une nouvelle entreprise Pavillonnaise a choisi de faire confiance au SEP Tennis : le cabinet d'architectes Instant T rejoint les sponsors du club. Ses responsables sont d'ailleurs venus passer un après midi convivial avec les membres du Club lors de l'animation « doubles surprises » le 16 octobre qui a rassemblé plus de 40 adultes.

Recrutement de Benjamin Aroldi et formation pédagogique



L'augmentation des effectifs et le développement du club entraînent la création d'un nouvel emploi. Le SEP Tennis est très heureux d'accueillir un nouvel enseignant professionnel en formation DE : Benjamin Aroldi.

Dans le cadre de la formation continue de l'équipe d'encadrement, Olivier Letort (formateur spécialiste de la pédagogie) est intervenu le 10 septembre au club pour présenter son concept d'apprentissage « Tennis Cooleurs » visant à mettre petits et

grands en réussite et ce dès le début de l'apprentissage.

Une deuxième journée de formation est prévue le dimanche 8 janvier au club.

Le pôle compétition est également en pleine progression

Emma David (14 ans) remporte son premier tournoi Open Adultes au Tennis Energy (Montreuil) en battant Mireille Briand, une autre Pavillonnaise, en finale 6/4 0/6 6/4 à l'issue d'un superbe match très accroché.



Stages Jeunes

Que vos enfants soient inscrits ou non, plusieurs formules possibles pour vivre une semaine de tennis, de sports et de bonne humeur :

- 1h30 de tennis par jour : 70 € la semaine de 5 jours
- A la demi-journée de 9h à midi : 105 €
- Toute la journée de 9h à 17h : 140 € (repas et sorties compris)

Stages Adultes

Que vous soyez licencié ou non, débutant, confirmé ou compétiteur, le SEP Tennis vous propose une semaine de stage avec un enseignant professionnel diplômé d'Etat pendant toute la durée des vacances scolaires pour seulement 60 €.

Pour plus de renseignements, contactez le 01 48 48 83 31 ou par courriel contactseptennis@gmail.com



SEP Judo

C'est un début de saison prometteur pour le SEPJ avec deux médailles remportées lors d'une compétition de JUJITSU.

Conseillés et entraînés par Alexandre Momcilovic, deux licenciés du Dojo Michel Declève, Romain Brédillat (-85 kg) et Milos Djordjevic (-66 kg dans la catégorie Cadet -17 ans) ont brillamment concouru, dans une ambiance combative et respectueuse de l'adversaire, lors du Tournoi National Grand Est d'Épinal. Grâce à leur courage et à leur détermi-

nation, ils ont gravi la 3^{ème} marche du podium, chacun dans leur catégorie respective.

La compétition était particulièrement difficile pour les Pavillonnais : Milos participait à sa première rencontre mais, grâce au soutien de son plus grand supporter, son père, il a su garder la tête froide, surmonter le stress et l'anxiété du débutant, pour parvenir à la 3^{ème} place.

Romain, quant à lui, a dû affronter en demi-finale, Percy Kunsza, professeur de jujitsu et double champion du Monde de la discipline. L'expérience et la technicité

de Percy ont eu raison de la vaillance et de la pugnacité de notre sportif Pavillonnais.

Malgré cette défaite contre Percy, un monstre de la discipline (ou athlète de haut niveau), Romain en est ressorti grandi et peut rajouter une nouvelle médaille à sa collection.

Un grand bravo à nos champions qui ont dignement représenté le Stade de l'Est Pavillonnais Judo, nous sommes tous fiers de leurs performances.

Clap de fin pour la saison cycliste



La période du début des championnats des sports collectifs correspond à la fin de saison pour le cyclisme et donc à l'heure du bilan de la saison 2016.

De mars à octobre les « rouge et jaune » se sont confrontés aux meilleurs clubs d'Île-de-France et sont montés à de nombreuses reprises sur le podium, dépassant le nombre de 2015 : 55 contre 51. Une progression qui s'inscrit dans la durée puisque le team avait enregistré 46 podiums en 2014.

L'enveloppe budgétaire accordée par la municipalité a permis au Team Cycliste du Stade de l'Est Pavillonnais de se doter, cet été, d'un nouveau véhicule qui peut convoyer 7 cyclistes et leurs montures. Pour se rendre, en équipe, aux courses aux quatre coins de l'Île-de-France voire plus loin, c'est désormais chose facile.

Le SEP Cyclisme s'est ainsi déplacé jusqu'à Rochechouart où avaient lieu les championnats de France Ufolep mi-juillet, puis en Normandie le 9 octobre pour participer à la Viking 76, une cyclosportive rassemblant plus de 1200 cyclistes.

Ces bons résultats sont le fruit d'un travail hivernal sérieux, lors des sorties dominicales effectuées en groupe, sous les conseils avisés du coach et avec l'assistance technique, grâce à la « SEP mobile » parfaite en voiture balais.

Si vous souhaitez rejoindre cette joyeuse bande d'une quarantaine de coureurs amateurs, que vous êtes passionnés de vélo et que vous avez envie de participer à des courses ou simplement désireux de pédaler en toute sécurité lors d'épreuves cyclotouristes conviviales, n'hésitez pas !

Vous avez entre 10 et 14 ans, vous êtes mordu de VTT, alors rejoignez le groupe VTT Jeunes encadré chaque mercredi après-midi par plusieurs coaches du club. Les parcours sont ludiques et variés, rendez-vous à 13h30 pour une sortie de 2h qui s'achève par un petit goûter pour recharger les batteries.

Localisation
Salle de Sports Lino Ventura,
3 Allée de Berlin,
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tarifs de l'adhésion pour l'année :

Adultes : 110 €.

(donnant droit à un équipement)

Jeunes : 100 €

Féminines : gratuit grâce à la subvention du CNDS.

Suppléments compétitions : 70 € pour les deux licences FFC et Ufolep

Vous munir d'un certificat médical (pratique du cyclisme, en compétition si vous voulez participer à des courses)

Horaires des entraînements :

(sous réserve de modification notamment l'hiver en cas de météo défavorable – gel, neige – la sortie du dimanche pouvant être avancée au samedi après-midi)

- Jeunes : mercredi de 13h30 à 15h30.

- Adultes : dimanche de 9h à 12h entre novembre et mars.

- Séances libres les mardis et jeudis soirs entre mars et octobre.

Renseignements par téléphone auprès du Président de la section Jean-Paul Travaillé 06 64 27 69 63 ou sur place lors de la réunion mensuelle le premier lundi du mois à 19h à la salle Lino Ventura.

N'hésitez pas à consulter notre site : www.teamcyclistesep.fr

Loto de Noël

Ne manquez pas le traditionnel loto de Noël, un événement incontournable, qui aura lieu le **dimanche 18 décembre** prochain à 14h à l'Espace des Arts, 144 avenue Jean-Jaurès aux Pavillons-sous-Bois. Ouverture des portes à 12h45. De nombreux lots à gagner ! Réservation au 06 28 05 42 95 ou 06 64 27 69 63

Le PLU : dernière ligne droite

Le Plan Local d'Urbanisme a été soumis à l'enquête publique du 19 octobre au 21 novembre 2016. Nous aurons deux semaines pour répondre aux questionnements des Personnes Publiques et des citoyens, pour une approbation définitive par l'EPT Grand Paris Grand Est en mars 2017.

Cette enquête a fort intéressé nos concitoyens, qui sont venus nombreux faire des remarques très judicieuses. Par contre, ce qui est plus étonnant, ce sont les critiques et la désinformation de l'opposition municipale, alors qu'aucun de ses membres n'a participé aux très nombreuses concertations que nous avons organisées pour permettre d'élaborer ensemble, ce projet essentiel au développement de notre commune dans les 15 ans qui viennent.

La critique est aisée, mais la densification de notre ville est exigée par le gouvernement socialiste, nos opposants municipaux ne sont pas à une contradiction près. Notre commune, avec 78 habitants à l'hectare, est déjà la plus dense du Grand Paris Grand Est, devant Clichy-sous-Bois.

Notre objectif principal a été de sauvegarder, coûte que coûte, le caractère pavillonnaire de notre commune, ce qui fait le charme et participe à la qualité de vie de notre Ville. Pour répondre aux injonctions de l'Etat nous n'avons accepté que de densifier l'avenue Victor Hugo et l'ex-RN3, refusant de densifier l'avenue Pasteur.

Quant au quartier de La Basoche, l'un des plus agréables de notre commune, il n'est aucunement question de le défigurer par des immeubles écrasants

cette petite place, tout en effet est bâti. Nous nous engageons à protéger ce quartier et intégrerons les remarques faites dans le but d'améliorer encore la qualité architecturale et environnementale de tout notre territoire.

Nous sommes, comme vous le savez, les garants du caractère pavillonnaire de notre ville, les critiques sur ce point venant d'un parti qui avait densifier follement notre Ville, sans prévoir les équipements publics associés, est assez cocasse.

Les élus de la Majorité Municipale

Armement de la police municipale et gestion des personnels de la commune.

Nous avons approuvé sans réserve au budget supplémentaire, la dépense prévue d'environ 36 000 euros pour l'armement de la police municipale et l'aménagement d'une salle sécurisée. Nous approuvons aussi les mesures de sécurisation des écoles. Nous demandons également la sécurisation de tous les bâtiments publics.

Il a été tout à fait stupéfiant d'apprendre cette décision par le biais du journal municipal sans information préalable des élus de l'Opposition. Cette méthode témoigne une fois de plus d'un manque de considération du maire à notre égard. Quelle surprise d'acter cette forte décision par le vote d'une ligne du budget supplémentaire ! Le sujet d'importance méritait indiscutablement un débat en conseil municipal et une délibération spécifique.

L'armement des policiers municipaux

est effectivement nécessaire à la suite de l'évolution de la menace terroriste. Il convient d'assurer la sécurité de tous, habitants et agents territoriaux. Nous insistons pour que des personnels en nombre suffisant accompagnent les dispositifs de vidéo-protection et de vidéo-verbalisation. Les pannes des caméras et les défauts récurrents de maintenance nuisent à leur efficacité et finalement à leur utilité pour faire baisser l'insécurité.

Mais les moyens humains font bien défaut. Aujourd'hui, seuls 7 postes de policiers municipaux sont pourvus sur 15. Nous doutons que le simple armement de ces agents suffise à résoudre des difficultés chroniques de recrutement. Sans doute aurait-il fallu agir depuis longtemps sur d'autres leviers : un régime indemnitaire plus attractif, des promotions aux différents grades plus facilement accordées par l'autorité municipale, plus de considération. Plus généralement, la politique salariale et la gestion des ressources humaines de la municipalité doivent être

urgemment revues pour rendre notre commune plus attractive, susciter des candidatures et motiver les personnels en poste. Rappelons ainsi que trois jours de congés ont été supprimés par le maire. Le non remplacement des agents malades accroît la charge de travail. La précarité est installée au travers de nombreux emplois contractuels qui perdurent.

Le service public se voit menacé par la pénurie de personnels. C'est donc notre qualité de vie dans bien des domaines qui est gravement mise en cause. Les Pavillonnais l'expriment maintenant à chaque occasion.

S.Calisir, B.Deny, J-F Chleq, conseillers municipaux socialistes.



Association Réseau Bronchiolite

Comme chaque année, le Réseau Bronchiolite médico-kinésithérapique Ile-de-France fonctionnera pendant l'épidémie hivernale de bronchiolite.

Ce réseau de santé a pour vocation d'améliorer la continuité et la coordination des soins prodigués aux nourrissons atteints de bronchiolite. Il s'agit de proposer, sans se substituer à ce qui existe déjà, une alternative ambulatoire de prise en charge médicale et kinésithérapique de proximité et de qualité aux familles d'Ile-de-France.

Le centre restera opérationnel jusqu'au 19 février 2017.

Des standardistes spécialisés communiqueront les coordonnées :

■ **des kinésithérapeutes** disponibles à leurs cabinets, les samedis, dimanches et les jours fériés de 9h à 18h. Pour cela, il faudra composer le **0820 820 603**. Ce numéro fonctionne dès le vendredi et veille de jours fériés de 12h à 20h et les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h.

■ **des médecins** disponibles 7j/7. Pour cela, il faudra composer le **0820 800 880**. Ce numéro fonctionne de 9h à 23 h.

Attention aux vols à la fausse qualité

La période des fêtes de fin d'année, tout comme la période estivale, est souvent l'occasion d'assister à une multiplication des tentatives d'escroquerie et des vols à la fausse qualité.

La ville des Pavillons-sous-Bois ne mandate aucune société pour réaliser des diagnostics, des travaux auprès des particuliers ou, pour commercialiser des espaces publicitaires auprès des professionnels.

Le vol à la fausse qualité est le terme utilisé pour désigner des vols le plus souvent commis à domicile, par des malfaiteurs se présentant comme des professionnels (agents EDF, ramoneurs, plombiers...), ou des représentants d'administration (faux policier, faux gendarme...)

Des personnes malveillantes, faisant état d'une fausse qualité s'introduisent au domicile des personnes. Utilisant des subterfuges, leur discours est souvent bien rodé. Pour tromper la vigilance de leur victime, ils s'introduisent dans le domicile de cette dernière pour procéder à des repérages et y commettre des vols.

Ces faits sont commis parfois par des mineurs agissant à deux ou plus. Souvent, ils détournent l'attention de leur victime pour des motifs futiles, ils parviennent à pénétrer dans le domicile pour dérober de l'argent ou tout autre moyen de paiement, bijoux et même les clés de voiture.

Comment se protéger ?

■ Quel que soit la profession déclarée ou la raison invoquée par celui qui se présente chez vous, vous ne devez en aucun cas le laisser rentrer si vous avez le moindre doute.

■ S'il s'agit d'une entreprise : proposez-lui un autre rendez-vous afin de procéder aux vérifications.

■ S'il s'agit d'une administration : demandez le numéro de téléphone officiel de son administration pour confirmer son identité.

■ Si vous faites rentrer une personne chez vous, essayez de vous faire assister d'un voisin ou d'un ami. Ne quittez pas l'individu des yeux, accompagnez-le dans tous ses déplacements à l'intérieur de votre domicile.

■ Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou tout autre objet de valeur.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter :

■ **Police Municipale : 01 48 02 87 08** ■ **Police Nationale 17**

Faites vous dépanner, pas arnaquer !

L'activité de dépannage à domicile constitue l'un des premiers postes d'enregistrement des plaintes reçues par la DGCCRF (8 845 plaintes de consommateurs enregistrées en 2014). Les infractions relevées au cours des dernières enquêtes sont nombreuses et d'une gravité particulière : des manquements à l'obligation d'information précontractuelle, des infractions aux règles encadrant le démarchage à domicile, des publicités trompeuses voire des pratiques commerciales agressives ou des abus de faiblesse. Pilotée par la DGCCRF, une campagne de communication a été lancée avec pour objectif d'informer les consommateurs sur les pratiques déloyales de certains professionnels qui profitent de la vulnérabilité de certaines personnes. Ces agissements,

préjudiciables pour les particuliers qui en sont victimes, sont également dommageables pour les professionnels vertueux qui subissent une image dégradée de leur secteur d'activité et une concurrence déloyale.

■ Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants n'utilisez pas ces numéros de téléphone.

■ Anticipez et élaborer vous-même votre liste de numéros d'urgence.

■ Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par les fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.

■ N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

■ N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.

■ Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit. Ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.

■ Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.

■ Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.

■ Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance : gardien, proches.

■ Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être la solution la moins onéreuse.

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

Mariages

AOÛT 2016

- Yoann LAISNÉ et Sarah AYED
- Georges LANDAIS et Venise RIGUEUR
- Khaled BOUSSABA et Cylia SERSOUR
- Youcef GUESSOUM et Sarah SLAIMI
- Eric GNANSOUNOU et Marie PIERRE

SEPTEMBRE 2016

- Douglas ALAIVOINE et Atika BENGHABRID
- Yoann SAUGER et Christelle DOS SANTOS

Naissances

MARS 2016

- Shaina AKERMA née le 28 mars 2016

JUIN 2016

- Jade LOÏAL née le 12 août 2016
- Tristan BOURGEOIS né le 6 août 2016
- Gabriel MILLIMOULO né le 18 août 2016
- Dorian MALLET né le 27 août 2016

SEPTEMBRE 2016

- Sara JABIRI née le 6 septembre 2016
- David OLAH né le 27 septembre 2016

Don du sang

Mercredi 11 janvier 2017
de 14h à 19h
Salle du Conseil
Mairie
des Pavillons-sous-Bois



Permanences Santé

Police **Pompiers** **SAMU**
☎ 17 **☎ 18** **☎ 15**

SANTÉ – SÉCURITÉ – URGENCES

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21H

Décembre 2016

11	Pharmacie Ribatto	Centre commercial Super U, Avenue Paul Vaillant-Couturier – Neuilly-sur-Marne	01 43 09 20 90
18	Pharmacie de la Poste	4, avenue Henri-Barbusse - Gagny	01 43 91 09 96
25	Pharmacie Tarisien	1, rue de la Dhuys – Coubron	01 43 30 14 21

Janvier 2017

1	Pharmacie Nguyen	253, allée de Montfermeil – Clichy-sous-Bois	01 43 32 73 92
8	Pharmacie Tourabaly	1 bis, allée de Montfermeil – Clichy-sous-Bois	01 43 30 02 94
15	Pharmacie Uzan	51, rue Aristide-Briand – Gagny	01 43 81 40 65
22	Pharmacie des Sept Iles	Centre Commercial – 186, avenue Jean-Jaurès Montfermeil	01 43 30 47 18
29	Pharmacie de la Gare	77, avenue Jean-Jaurès – Gagny	01 43 81 09 77

■ URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Jean Verdier- Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban, consultations sans rendez-vous de 9 h à 21 h, 7j/7 - 135, avenue Vauban - Livry-Gargan
Tél. : 01 45 09 73 00

■ URGENCES MÉDICALES DE NUIT :

- En l'absence de médecin, contacter le Commissariat de Police de Bondy. Tél. : 01 48 50 30 00

■ PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H :

Tél. : 01 48 36 28 87

■ AMBULANCES

Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur - Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

■ COMMISSARIAT DE POLICE DE BONDY :

Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

■ POLICE MUNICIPALE :

Maison des services publics Claude Erignac
allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 75 37

ou après 18h : 06 03 21 20 39

■ ASTREINTE MUNICIPALE :

Tél. : 01 48 48 20 94

■ GENDARMERIE :

Tél. : 01 48 96 30 30

Etablissement VITRANT

Courant fort
Courant faible

Electricité générale

Particuliers
Magasins
Entreprises



Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr



Ets. PREVOT (SARL) depuis 1944 ELECTRICITE GENERALE

DEVIS GRATUIT

Particuliers et professionnels

Installation - Rénovation - Entretien immeubles et collectivités - Chauffage - Alarmes - Interphones

Tél. : 01 43 83 31 10 Fax : 01 43 83 35 65

Courriel : prevot-electricite@orange.fr

11bis rue Marc Sangnier - 93190 Livry-Gargan Qualifelec - N° E1, Classification 2



**SOCIETE PRS
LIVRY GARGAN**

Tél. 01 43 32 45 54

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de rénovation en milieu occupé ou vide et parties communes

N'hésitez pas à nous contacter

SPÉCIALISTE

PMR

Personne à Mobilité Réduite



- PEINTURES
- REVÊTEMENTS MURAUX
- REVÊTEMENTS DE SOLS
- PLOMBERIE
- ELECTRICITÉ
- MENUISERIE
- MAÇONNERIE
- NETTOYAGE

**POUR VOS PUBLICITÉS
DANS LES PUBLICATIONS
MUNICIPALES**

CONTACTEZ

**LE SERVICE RÉGIE
PUBLICITAIRE**

DE LA VILLE :



01 48 02 75 60



DU 8 OCTOBRE 2015 AU 26 FEVRIER 2017



CIRQUE D'HIVER

NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

01 47 00 28 81

WWW.CIRQUEDHIVER.COM

POINTS DE VENTE HABITUELS ET GUICHETS DU CIRQUE 7/7

Surprise



ANOUS PARIS

MAIRIE DE PARIS



Le Parisien



Infos: 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81 - 01 47 00 28 81

MONOPRIX PAVILLONS-SOUS-BOIS FAITES VOS COURSES UN PEU BEAUCOUP À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX** .fr

*Voir conditions en magasin.

Monoprix SA - SA au capital de 61 751 696€ - 14-16, rue Marc Bloch - 92110 Clichy - 552 018 020 F.C.S. Nanterre.